

17^{ème}
Université
Chrétienne
d'Été de
Castanet



La vérité vous rendra libres



Actes 2025

Retour sur les conférences...

ucec-castanet.com

ACTES 2025

CONFÉRENCES

— Anne Lecu —



L'EMPRISE ET SON PROCESSUS

L'emprise est un système complexe. Afin de faire face à ce fléau, il peut être important d'en découvrir la structure, toujours peu ou prou la même dans tous les systèmes d'abus de pouvoir avec assujettissement des personnes.

5

— Marie-Christine Monnoyer —



S'INFORMER ET DÉBATTRE EN DÉMOCRATIE

Dans un pays démocratique, s'informer fait partie des activités du citoyen qui veut participer à la vie de la cité. Dispose-t-on naturellement d'un esprit critique permettant de respecter autrui et de défendre les valeurs dont chacun est porteur ?

9

— Cyprien Comte —



LE PROPHÈTE, SEUL CONTRE TOUS ?

Les prophètes bibliques prétendent être des messagers divins qui disent la vérité. Comment s'assurer qu'il en est ainsi ? Un épisode narratif du 1er livre des Rois et un oracle du prophète Jérémie pourront éclairer cette question complexe.

17

— Bertrand Thomas —



LES MÉDIAS AUX PRISES AVEC DES VÉRITÉS

Les journalistes doivent batailler avec de multiples contraintes pour informer. Nombre d'entre eux revendiquent des principes d'honnêteté et de rigueur pour réinsuffler les valeurs déontologiques, plus essentielles que jamais.

23

— Jean-Marc Moschetta —



VÉRITÉ SCIENTIFIQUE ET VÉRITÉ DE FOI

Alors qu'il est habituel de remettre en question les vérités de foi, la mise en doute des vérités scientifiques est un phénomène récent et préoccupant. Comment ces vérités se croisent-elles et dans quelle mesure nous rendent-elles libres ?

35

— Marie Monnet —



VÉRITÉ, JUSTICE ET RESTAURATION

La justice restaurative est fondée sur la relation, l'aveu et la réparation. Comment peut-elle offrir une manière plus aboutie de rendre justice, au service de la liberté des personnes et de la restauration des liens ?

43

Membre de la congrégation des sœurs de la Présentation de Tours, je passe l'essentiel de mon temps en prison, car je suis médecin dans une Maison d'arrêt pour femmes en Ile de France. Par ailleurs, j'ai fait partie pendant cinq ans d'un groupe qui s'occupait, à la Conférence des Evêques de France, de tenter de lutter contre les dérives sectaires.

Suite au retour de Syrie de jeunes femmes détenues à Fleury, et dans le cadre des formations permanentes, j'avais suivi en 2017 un DU (Diplôme Universitaire) sur l'emprise en faculté de médecine. En tant que religieuse dominicaine, ce thème m'a interpellée au vu du nombre de personnes victimes d'emprise dans l'Eglise Catholique qui défilaient dans ce DU pour témoigner de ce qu'elles avaient vécu dans différentes communautés. Bien sûr, les problèmes existent aussi hors de l'Eglise, mais j'aborde ici uniquement la question de l'emprise sectaire dans l'Eglise Catholique.

Je souhaite surtout mettre en évidence les mécanismes impliqués. Je commence par une citation d'Hanna Arendt, publiée dans son tryptique « Le système totalitaire » (elle a travaillé sur la question de l'emprise dans le nazisme, mais le cas est le même pour le stalinisme, ou pour tout régime totalitaire) : « Ce que le sens commun et les gens normaux refusent de croire, c'est que TOUT EST POSSIBLE ». Là réside le principal obstacle pour lutter dans le traitement des abus de pouvoir au sein de structures religieuses : on comprend difficilement que « tout est possible ».

Je m'inspire ici de mon expérience à la CEF, mais surtout d'un texte qui vient d'être publié dans la revue Etudes, de Jean-Pierre Jouglu qui était le responsable du DU que j'ai suivi sur l'emprise, ainsi que d'un ouvrage récent de Francis Chateauraynaud dont le titre est « L'empireur et son double – Pragmatique du pouvoir et sociologie de l'emprise ».

NATURE DE L'EMPRISE

La difficulté lorsqu'on parle d'emprise à caractère sectaire, c'est de comprendre de quoi il s'agit. Il faut déconstruire un certain nombre d'idées, en particulier le discours qui consiste à affirmer que les adeptes sont des gens fragiles. Chacun d'entre nous peut se faire avoir par un gourou : il n'y a pas besoin d'être vulnérable ! En revanche, rentrer dans un groupe à caractère sectaire va nous rendre vulnérable de par sa façon de fonctionner. La vulnérabilité n'est pas un préalable à l'emprise, mais sa conséquence.

On s'intéresse beaucoup trop à la soi-disant pathologie des membres, alors qu'il faudrait s'intéresser à la psychopathologie du leader déviant. Il y a plusieurs types de leader déviant. Il ne faut pas trop vite parler de "pervers". La perversion est quelque chose d'assez rare (je n'en ai rencontré que 2 en 28 ans de prison). On peut parler plutôt de traits de manipulation.

Ce que montre très bien Jean-Pierre Jouglu, et je le rejoins complètement, c'est que le problème de l'emprise sectaire est un problème de pouvoir, et exclusivement une question de pouvoir. Autrement dit, c'est une question politique, puisque le conducteur déviant va instaurer dans le groupe qu'il constitue un pouvoir différent de celui de la cité, dont il va tenir les trois fonctions symboliques principales : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. C'est un territoire, avec une frontière, où les pouvoirs sont concentrés dans les mains d'une unique personne.

Le sociologue Francis Chateauraynaud en donne quelques définitions :

- L'emprise désigne une relation foncièrement asymétrique installée durablement, dont il est difficile, risqué, coûteux de s'extraire par un acte volontaire.
- L'emprise désigne la prise de contrôle ou la colonisation du champ d'expérience d'autrui, envahi par quelqu'un qui va imposer sa manière de penser, sa manière de croire, sa manière de vivre.

Les acteurs parlent souvent après coup d'un véritable système qui détruit les capacités à engendrer ses propres prises sur le monde et à se déprendre de l'emprise, si ce n'est en passant par des épreuves de très grande intensité.

UN TERRITOIRE IMPRENABLE

Etymologiquement, le mot emprise vient du verbe « emprendre », de « en » et « prendre ». Il fait référence à la notion de territoire comme le rappelle le sens administratif ("emprise territoriale" en droit urbanistique).

Nous sommes donc bien face à un territoire sous l'autorité absolue de quelqu'un qui détient tous les pouvoirs, temporel, spirituel, avec souvent confusion entre les deux. C'est anti-démocratique puisqu'il n'y a pas de séparation des pouvoirs. Cette tentation de despotisme a été bien décrite par Montesquieu dans « l'Esprit des lois ». Il faut donc des contre-pouvoirs institués pour lutter contre l'abus de pouvoir. C'est l'enjeu dans l'Eglise Catholique d'installer ces contre-pouvoirs.

Quand on parle de territoire, ça peut être un territoire réel (par exemple l'Arche à la ferme de Troly), ou virtuel (réseaux sociaux - ressorts du complotisme). Le conducteur spirituel déviant va instaurer un lieu de pureté à l'intérieur avec une frontière très étanche, tout ce qui est autour étant impur et hostile. Seules les personnes qui font partie du groupe à l'intérieur sont considérées comme fiables. Le monde est diabolique, et le groupe se vit comme une citadelle assiégée. Les membres vont avoir pour mission de transformer le monde extérieur et de faire rentrer celui-ci à l'intérieur pour étendre le territoire de la zone de pureté.

Le conducteur spirituel va cumuler toutes les fonctions : à la fois le père (ou la mère), le maître, l'organisateur de la vie, le juge, le gendarme. . . Il instaure des discours ou des pratiques qu'il prétend être « dons de Dieu » et dont il ne faut pas parler à l'extérieur, même, et surtout pas, à un évêque en visite qui ne comprendrait pas. Le visiteur un peu naïf n'y verra que du feu. Cette « frontière » est une sorte de filtre entre les profanes du monde exotérique et les fidèles du monde ésotérique.

A noter que les groupes déviants mettent en question l'unité dans l'Eglise, surtout actuellement où affleure l'impression d'une archipelisation avec une vie en silos séparés.

UN PROCESSUS DE MAIN-MISE

mise en place du cadre

Le psychanalyste Jean Clavel montre que le conducteur déviant avec des traits pervers s'introduit volontiers dans les structures sociales les plus fortes et hiérarchisées (Eglise, armée, magistrature. . .) dont il apprécie les rites, le cérémonial, la liturgie... et dans lesquels il se coule avec aisance. Il gravit, comme en se jouant, les échelons de la hiérarchie. Sa brillance, il la doit à ce qu'il ne fait pas sienne les règles du milieu où il s'inscrit mais à ce qu'il en joue, en gardant une attention aux règles non-dites ni écrites auxquels est attaché l'establishment. Il joue de la faiblesse et de la lâcheté de l'autre, sachant le compromettre s'il ne peut le subjuguier. Le pervers passe finalement inaperçu. Il fascine par sa brillance et éblouit plus qu'il n'éclaire. Il va chercher l'acquiescement des autorités pour valider ses actions et compromettre ces dernières (photo avec le pape par exemple).

Le leader met en place sans aucune originalité une collusion des pouvoirs de type totalitaire :

- Pouvoir normatif législatif : il édicte des normes internes en fonction de ses désirs ou ses fantasmes qu'il place au-dessus des lois de la société (dispense de législation sociale - pas de cotisations sociales, donc pas de retraite. . .), et décide de tout, privant de sa liberté la personne qui se retrouve à la merci du leader.
- Pouvoir exécutif : il s'accapare les attributs régaliens classiques (changement des noms, langue spécifique au groupe, système éducatif alternatif, soins alternatifs, histoire mythique du leader (héros!), système financier propre qui généralement rapporte au leader, surveillance, intrusion).
- Pouvoir judiciaire : il établit un système interne (remise en cause des efforts pour objectif de purification, travail épuisant (dont les personnes ne perçoivent pas le sens), bannissement avec exclusion violente).

Cette construction d'un lieu impénétrable pour le regard extérieur s'accompagne de la main-mise sur l'expérience existentielle de l'autre qui n'est plus en capacité de juger de ses actes et de ce qui lui arrive autrement qu'avec les critères imposés par le leader.

mise en état de faiblesse

Le processus comporte 8 étapes (descriptif un peu caricatural et qui mériterait nuance) :

- rencontre : tout se passe très bien au début (belle musique, groupe de jeunes ...)
- séduction : proposition d'une "année pour Dieu" avec mise à disposition d'un logement gratuit contre service, arrêt de l'emploi... ; pas d'inquiétude de la part de la famille (paroisse confiée à la communauté) ; "année pour Dieu" caractéristique des communautés pour lesquelles on relève des signalements, souvent produit d'appel pour des groupes problématiques qui ont usé d'abus de pouvoir à un moment donné
- modification du rapport à la foi : place importante du chant ; mélodie qui finit par rentrer dans la tête avec des paroles qui se mémorisent facilement et altèrent la perception de la foi ("je, tu, Dieu" sans le "nous" qui fausse la perception de la communauté ecclésiale)
- isolement progressif : adepte occupé par la musique (concert, répétition, animation, retraite..) qui se coupe de tout le reste de la vie ; vœux à caractère privé sans valeur canonique (terme de "religieux" utilisé à tort)
- épuisement : emploi du temps chargé, travail permanent, manque de sommeil ; plus de temps pour réfléchir ou discuter avec ses voisins !
- surveillance : discipline, interdiction de critiquer
- culpabilité liée au doute (pas moyen d'y arriver!) : perte de l'esprit critique, paralysie du système de défense, altération du jugement liée aux pressions graves et répétées subies, tout devient signe à interpréter, incapacité de prendre des décisions.
- adepte devenu manipulateur (d'où difficulté à l'arrêt du groupe) : mécanismes acquis, intégrés ; les menaces du gourou, même absent, peuvent subsister

COMMENT EN SORTIR ?

La gestion du groupe

Quelle attitude adopter pour traiter pareille situation ? Possibilité d'extraire le leader déviant du groupe mais que faire avec les personnes qui restent ? En cas de dissolution, le groupe se reconstitue ailleurs ! Autre solution : réformer un groupe ; mais est-ce possible avec des membres qui ont intégré un tel fonctionnement ? Dans l'Eglise, lorsque des communautés ont un fonctionnement de nature sectaire, il n'existe pas suffisamment de communautés en capacité d'accueillir ces membres qui doivent l'être de manière isolée pour éviter de reproduire un contexte favorable à de nouvelles déviances. Il reste à nommer des visiteurs, des assistants qui vont accompagner la communauté et l'aider à se reformer, mais cela peut demander beaucoup de temps et le résultat n'est pas assuré. Cela est très problématique ! Ce n'est pas parce qu'un adepte est sorti de la secte que la secte est sortie de lui ! La démarche est longue...

Les ressorts de l'emprise

Voici les éléments principaux, qui enferment la personne :

- occupation du territoire
- intimidation et contrôle des affects, de l'expérience
- instrumentalisation (l'autre considéré comme un objet)
- sollicitation permanente du désir de reconnaissance, par ailleurs malménagé
- addiction, dépendance au leader
- asymétrie des relations
- sollicitation de l'aveu, de la justification de l'autre

La déprise

On ne peut pas se passer d'une enquête, de faire un état des lieux de ce qui s'est passé, d'un travail de mémoire, de justice, d'éclairage de qui a le pouvoir, de l'écoute des témoignages de tous. Une enquête non naïve, exhaustive, historique ! Mais cela n'intervient souvent qu'après publication par les médias. . .

Après, comment réouvrir du futur ?

La création de collectifs (exemple : Betharam) est compliquée car difficile pour les personnes, mais c'est souvent l'unique solution. Il est important de soutenir les personnes concernées dans un réseau qu'elles élaborent en commun plutôt que de décider à leur place.

Il est possible de faire usage des cadres juridiques de l'Etat en s'appuyant sur la loi sur l'assujettissement dans des groupes... ainsi que du cadre juridique canonique.

Au niveau individuel, il convient de soutenir les capacités de perception et de discernement des personnes en discutant avec elles, sans les juger.

Lorsque la personne y parvient, sortir du groupe est la meilleure issue. Elle peut protester et aller en justice mais c'est un véritable parcours du combattant qui nécessite d'être très bien conseillé et accompagné. Elle peut aussi décider de rester loyale et de chercher à réformer de l'intérieur, avec un risque d'épuisement lorsqu'elle n'est pas comprise. Elle peut enfin se contenter de trouver son compte dans le système, en aménageant sa dépendance.

Au bout du compte, la résistance va s'organiser en s'appuyant sur les institutions extérieures, en alertant au risque de n'être pas cru ou qu'il n'y ait pas de réaction, en organisant des collectifs de soutien, en développant des réseaux (officiels ou en off).

Quand cela échoue, il reste le fort interne : il y a en chacun de nous la capacité de la conscience à percevoir ce qui va ou pas. Ce fort interne est à cultiver, à renforcer,. Il s'agit de se mettre à distance des choses afin d'enrichir son esprit critique.

Ressources

Documents à signaler :

- sur le site de la CEF (Conférence des Evêques de France) : "Grille d'analyse pour repérer des dérives sectaires dans les institutions d'église",
- sur celui de la CORREF (Conférence des Religieux et Religieuses de France) : "Vademecum des droits des religieux et religieuses" - dans la revue Etudes : article de Jean-Pierre Jouglu (<https://www.revue-etudes.com/article/l-emprise-sectaire/27792>)

S'INFORMER ET DÉBATTRE EN DÉMOCRATIE

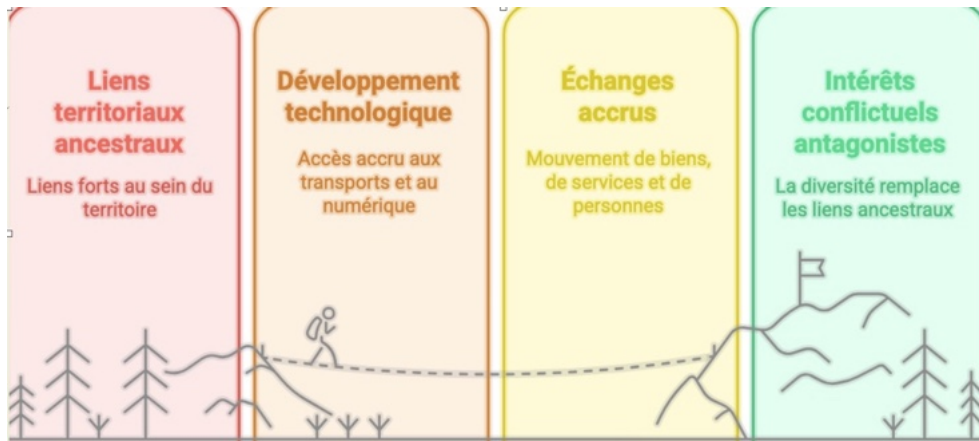
Marie-Christine Monnoyer

Dans un pays démocratique s'informer fait partie des activités du citoyen qui veut participer à la vie de la cité. Mais que veut dire s'informer ? À quelles sources le faire ? Comment construire une confiance qui nous incite à débattre ? Débattre peut-il développer notre esprit critique et contribuer à faire vivre la démocratie ? Peut-on aider par la formation les plus jeunes à maîtriser la pratique du débat ?

1. OUVERTURE ET BESOIN INFORMATIONNEL

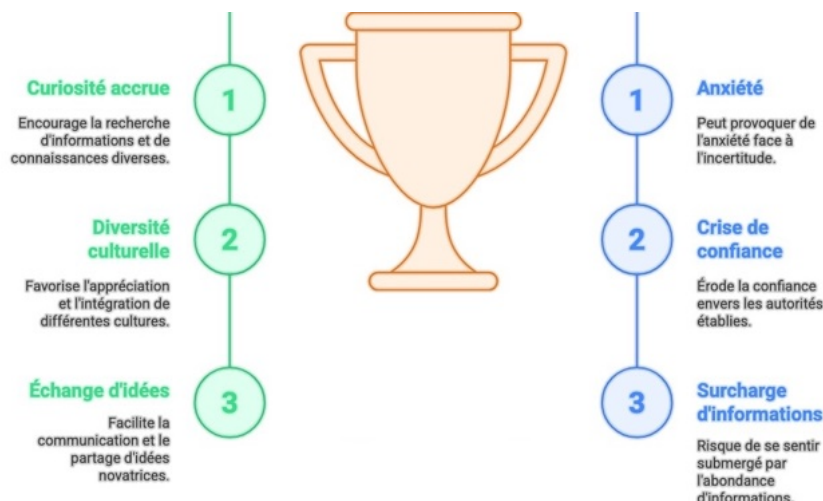
Nos vies se sont ouvertes sur le monde

En 2025, nous ne vivons pas de la même façon qu'au milieu du XX^e siècle. Auparavant, les liens qui existaient au sein des villages, des villes et des pays étaient liés à des traditions. L'élargissement extraordinaire des transports et l'arrivée des moyens de communication numériques ont peu à peu donné accès à une diversité de cultures. Les échanges ainsi rendus possibles ont favorisé la rencontre avec des idées, des traditions et des religions différentes mais ont aussi pu conduire à des antagonismes parfois violents.



Vivre dans un monde qui s'est ouvert

Des histoires et des civilisations différentes invitent à la curiosité, à la recherche d'informations et de connaissances. Mais, la surinformation peut faire naître de l'anxiété et développer une crise de confiance vis-à-vis des autorités scientifiques, culturelles et politiques.



Comment trouver des réponses à ces questions ?

Pour connaître la météo du prochain week-end, il y a des sources fiables. Pour connaître les résultats des épreuves du bac au niveau régional, la presse locale, le site du ministère de l'éducation nationale constituent des sources fiables... mais elles n'expliqueront pas pourquoi il y a aujourd'hui 85% d'admis alors que, quand vous aviez 18 ans, il n'y en avait que 45%. Pour réaliser une paella, il y a des "tuto" sur un site de cuisine ou sur instagram... mais votre téléphone vous proposera de multiples recettes de paella dans les jours qui suivent. Pour choisir un candidat pour les prochaines élections municipales, il faudrait peut être mieux assister à une ou plusieurs réunions dans votre ville ou village.

Il y a donc des situations dans lesquelles il est facile de s'informer alors que cela est beaucoup plus compliqué dans d'autres cas.

Comment choisir la source d'information la plus appropriée pour différents besoins ?



Besoins factuels

Accéder à des sources fiables pour des informations précises



Besoins contextuels

S'engager dans des sources communautaires pour une compréhension approfondie

Nous sommes entrés dans la « société de l'information »

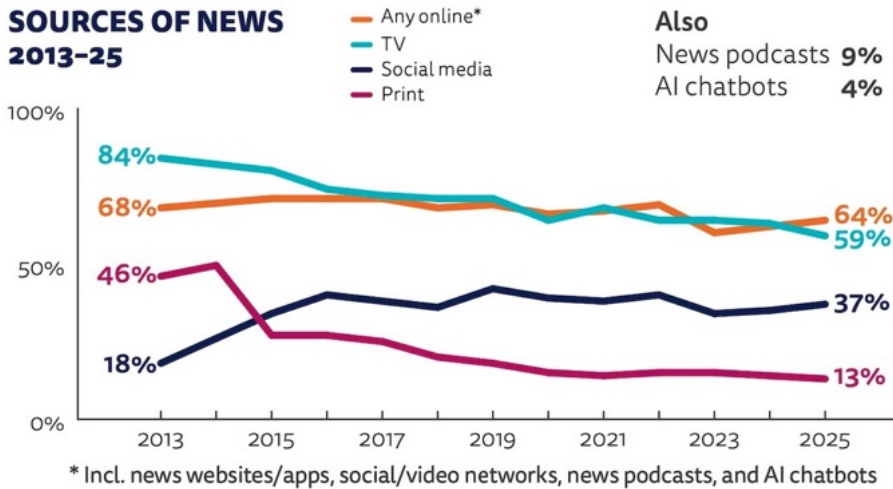
Cette "société de l'information" (expression qui date des années 1960) s'appuie sur des médias, la presse, nos téléphones, les réseaux sociaux, internet... et bien sûr sur l'éducation que nous avons reçue.



L'information est dans notre quotidien : 95% des Français ont un accès à un internet, 90% des Français s'informent au moins 1fois/jour, 73% des jeunes entre 16 et 25 ans utilisent Instagram pour s'informer et se divertir. Les Français passent 1h48mn/jour sur les réseaux sociaux, entre 3 et 5h pour les 16-25 ans.

Sources choisies et confiance apportée

Nous avons changé nos façons de nous informer :



Rapport Reuters - Digital News Report 2025 - 17 juin 25 (pages dédiées à la France).

Cette enquête met en évidence la faiblesse de la confiance accordée par les personnes sondées : 29% des répondants affirment faire confiance à l'information donnée, un score bien en dessous de la moyenne mondiale. On y observe aussi une défiance vis-à-vis d'un grand nombre de sources d'information, mais pas de toutes puisque la radio bénéficie de l'indice de confiance le plus élevé (56% des personnes interrogées).

Des sources disparaissent (le bimensuel « Le débat » s'arrête avec son 210^e numéro d'août 2020) car nous avons de plus en plus de mal à débattre. Des journaux décident de s'auto-censurer (en juin 2019, le New-York Times supprime les caricatures de son édition internationale). Ces signes montrent combien il est aujourd'hui difficile d'entendre la parole d'un autre !

La numérisation affecte la construction des sources d'information

Cette situation a plusieurs conséquences sur la qualité des sources d'information :

- les sites web sont construits pour orienter le lecteur vers d'autres pages web abordant des sujets similaires, ce qui n'est pas le cas de la presse écrite qui propose successivement une page nationale puis internationale, puis sport...
... mais les sites web offrent un élargissement théorique du champ d'investigation et développement d'une culture participative.
- homogénéisation des sujets abordés (plateformisation) et de leur présentation : taille, mots clés, liens, disparition de la hiérarchie de sujets, recours au format « story » vidéo, son et texte en quelques cartes sur un sujet...
... mais réduction du champ réel d'investigation car ciblage des liens en fonction des caractéristiques de chaque internaute (via son profil, ses achats, son lieu de vie).

La numérisation des informations et ses effets socio-politiques

Les conséquences peuvent être extrêmement lourdes sur le plan socio-politique :

- crispation des messages sur le concept d'identité chez les 18-35 ans, qui se traduit par une augmentation de la place donnée au sujet identitaire sur les réseaux sociaux et certains sites internet, avec en particulier une importance du religieux (la laïcité est perçue comme une discrimination), ce qui ne facilite pas les échanges (il est plus facile de discuter avec ceux qui nous ressemblent)
- fracture intergénérationnelle quant aux formes de liberté d'expression (vécu difficile des générations plus âgées sur le plan identitaire),
- « fomo » (fear of missing out - peur de manquer quelque chose), symptomatique du rapport à la reconnaissance sociale (crainte d'être hors-jeu).

La numérisation accentue la place donnée aux sujets identitaires et aux formes de victimisation dans les médias. Contrairement à ce qui pourrait être attendu, l'accès généralisé à l'information, gracieuse, riche et variée, ne favorise donc pas les échanges d'idées. Le débat démocratique n'a jamais été paisible mais il est perverti par les « fake news », la plateformes des médias numériques et l'absence de régulation.

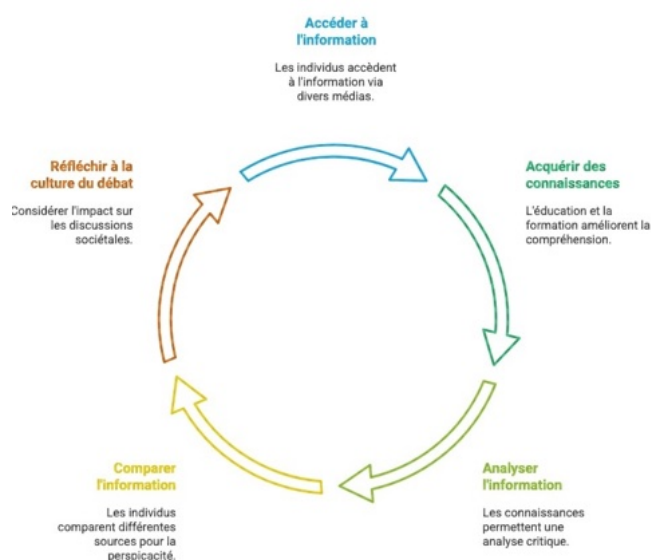
Comment dépasser ces problèmes là ?

2. DE L'INFORMATION À LA CONNAISSANCE

Le cycle de la société de l'information

Les termes d'information et de connaissance doivent être distingués (Machlup, Reix). La connaissance est un concept d'abstraction supérieur à celui de l'information. Une information est une donnée factuelle, chiffrée ou non, qui nécessite une analyse pour devenir connaissance pour son utilisateur. Le développement de l'informatique dans la 2^e moitié du 20^e siècle modifie le cycle de la reproduction des connaissances. Celle-ci n'est plus uniquement centrée sur la période de formation d'une personne, mais peut s'étaler tout au long de la vie, via l'accès aux données numérisées (A. Moshowitz).

Cycle de la société de l'information



Je peux donc débattre à partir de la construction de ma connaissance (trois premières étapes de ce schéma) parce que je ne suis plus en fragilité ("ai-je confiance ?"). La connaissance suppose d'avoir trituré l'information, les données. Nous avons la chance de vivre dans un monde où nous avons tout au long de notre vie la possibilité d'élargir nos connaissances (plus de temps libre)... si nous le voulons ! Car cela nous demande l'effort de nous bagarrer avec certaines difficultés vis-à-vis de la qualité de l'information que nous allons chercher.

« Toute connaissance est navigation dans un océan d'incertitudes » E.Morin

Il est possible et accessible de réviser, accentuer et enrichir nos connaissances mais le débat reste difficile car nous croulons sous l'information et sommes sous l'angoisse de la qualité de l'information reçue.

Les sources d'erreur :

- un savoir superficiel conduit à sous estimer le risque d'erreurs,
- les fausses informations ont toujours existé (ex historiques),
- les fausses informations se propagent plus vite dans un monde numérisé.

Peut-on les éviter ?

- toute connaissance est une traduction d'une information, suivie d'une reconstruction, les deux peuvent contenir des erreurs,
- multiplier les sources et avis différents sur un même sujet ou évènement réduit le risque d'erreurs,
- réviser périodiquement ses connaissances permet de les actualiser et de les insérer dans un contexte actualisé.

Les différentes mesures de la qualité de l'information (SI)

Source R.Reix :

- qualité intrinsèque : précision de contenu...
- qualité contextuelle : adaptation à la tâche, complétude, volume...
- qualité représentationnelle : format, facilité de compréhension par images, symboles...
- accessibilité : découpage en modules, facilité de localisation et de navigation...

Source Emmanuelle Plot 2009 :

- fiabilité : vérifiabilité, neutralité, représentation fidèle
- pertinence
- comparabilité
- importance significative
- clarté : précision, intelligibilité, accessibilité

Exemple de la convention citoyenne sur le climat

L'enjeu du réchauffement climatique concerne tout le monde mais les positions sur le sujet sont bien différentes. Prendre des décisions dans ce contexte n'est donc pas facile. D'où l'idée qui a germé d'un concept nouveau de convention citoyenne : réunir des personnes d'âges et d'origines très variés pour réfléchir ensemble autour de cette question.

150 citoyens tirés au sort ont travaillé pendant sept sessions de 3 jours (plus deux à distance) d'octobre 2019 à juin 2020. 149 propositions ont été faites au Président de la République en juin 2020 pour parvenir à « réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale ».



Cet exercice démocratique est inédit tant par son ambition que son ampleur.

L'année d'après, on a beaucoup parlé de l'absence d'impacts de cette convention : "cela n'a servi à rien!". Pourtant, Laurence Tubiana, principale organisatrice de la COP de Paris, précisait récemment qu'environ 70% des propositions ont été transformées en textes de loi. Un rapport européen publié en avril 2025 par le Knowledge Network on Climate Assemblies a exploité tout ce travail là. Un groupe d'experts des assemblées citoyennes révèle que 20 % des recommandations issues de la convention ont été pleinement mises en œuvre, voire renforcées, et plus de 50 % l'ont été partiellement. Quand on regarde au niveau international ces 149 propositions, on voit qu'elles ont irrigué un très grand nombre de pays et de décisions.

Cela veut dire que 150 personnes, très différentes, auxquelles on propose des informations, qui les travaillent et les analysent, réussissent à proposer des idées qui sont pour 70% d'entre elles appliquées 5 années plus tard dans les textes législatifs français. Le débat est donc possible ! Même si cela ne se fait pas tout seul (ces personnes ont été bien accompagnées)...

Peut-on faire évoluer la formation de nos jeunes ?

Pour faciliter cet usage du débat, il est important d'améliorer la formation des jeunes. Edgar Morin a défini ce qu'il appelle le concept de connaissance pertinente, qui s'appuie sur les quatre critères de définition suivants :

- Le contexte : sens des informations et des données,
- Le global : une société est un tout organisateur,
- Le multidimensionnel : valable pour la société comme pour l'être humain, on ne peut dissocier certaines parties du tout,
- Le complexe : les liens inter parties sont tellement forts qu'ils ne peuvent être disjoints sans entacher d'erreurs la connaissance.

Ne nions pas que tout est compliqué, qu'il y a plusieurs variables possibles et qu'il est nécessaire d'en tenir compte !

3. RÉVEILLER LE CITOYEN

Le débat : une forme de transmission des connaissances

Ce concept de connaissance pertinente a déjà été appliqué ! L'échange d'idées a toujours été présent. Il a connu des formes traditionnelles et par la suite évolutives :

- Le débat socratique : à partir des contradictions générées dans ce débat, de nouvelles idées et points de vue sont créés qui enrichissent les connaissances des individus qui mettent en œuvre cette méthode ; le débat n'a pas de gagnant et de perdant, l'objectif est de faire surgir de nouvelles hypothèses en cas d'invalidation de la première proposée.
- La « disputatio » médiévale : le maître pose une question et un débat d'arguments s'engage dans lequel s'engagent les étudiants ; elle disparaîtra progressivement au profit d'échanges écrits.
- Le dialogue philosophique du 18^{es} pour éviter la juxtaposition de discours.
- La « disputatio » contemporaine : organisation d'un échange d'idées permettant à chacun de défendre ses idées ce qui permet d'apprendre à restituer le cœur de la pensée et sa cohérence interne ; elle peut permettre le compromis et l'enrichissement des parties. ...

Pour illustrer ce propos, voici deux images présentant des situations totalement différentes :



Cette sculpture représente une joute oratoire entre cathares et catholiques.
La scène est paisible.
Les personnes sont assises en position de discussion.
Le visiteur est invité à entrer dans le débat.

« La disputatio »,
village de Fanjeaux,
département de l'Aude

Ici, ce n'est pas un débat :
il y a des personnes assises
et quelqu'un qui fait un discours.
Il s'agit d'une harangue et non d'un débat.



Le mouvement "nuit debout" en 2016

Le compromis, tant recherché aujourd'hui, naît de la « disputatio » ! Développer le concept de connaissance pertinente est essentiel pour favoriser le débat mais c'est loin d'être facile.

Les exigences du concept de connaissance pertinente sur la formation

La mise en oeuvre de ce concept impose de :

- Promouvoir l'intelligence générale en suscitant ou réveillant la curiosité, en mobilisant les connaissances existantes,
- Éviter l'hyper spécialisation qui affaiblit la perception du global et la capacité à contextualiser, augmente l'abstraction et éloigne du concret,
- Éviter la simplification qui permet de décoder certaines relations par l'élimination des moins quantifiables, mais empêche la compréhension du complexe,
- S'interroger sur ce que veut dire être rationnel en tenant compte du non quantifiable, en pensant au long terme.

Les apports potentiels de la transdisciplinarité

Dans les 25 dernières années, on a insisté sur la nécessité de la spécialisation des formations parce que les questions auxquelles nous sommes confrontés sont compliquées. On a par exemple créé des masters de plus en plus ciblés sur des questions dans lesquels les étudiants étaient très compétents mais ne savaient plus discuter avec leurs voisins. Ils étaient tellement spécialisés que la possibilité de l'échange avait diminué. On s'en rend compte aujourd'hui, en particulier à cause du réchauffement climatique. Il est difficile à un philosophe de parler avec un spécialiste du climat en raison de l'absence de pont entre ces disciplines.

Si on a spécialisé les étudiants, on a aussi spécialisé les enseignants ! Les étudiants sont brillants dans une discipline et très faibles dans l'autre ! Si nos connaissances sont trop spécialisées, nous ne sommes pas en mesure de discuter les uns avec les autres. Est-il possible de transversaliser, de transdisciplinariser ? C'est peut-être cela qu'il convient d'envisager : créer des ponts.

Dans certaines entreprises il était d'usage de recruter toujours les mêmes profils (venant de telle école, telle faculté) sans mélanger car on avait confiance dans la structure concernée. Et on s'aperçoit maintenant que cela ne va pas ! Lorsque le CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications) analyse l'entrée dans la vie active des jeunes, il note que la spécialisation des études conduit à une meilleure adéquation aux attentes des entreprises et à une adaptabilité des jeunes tandis que les compétences transversales permettent une différenciation des profils et une facilitation de l'intégration dans le contexte socio-techno-économique professionnel.

La « disputatio » est un contrepoids à la plateformes des sources qui réduit la confrontation des idées. L'apport de l'interdisciplinarité est la voie vers le développement du débat. Chacun d'entre nous peut le faire car on a toute la vie pour cela : ne pas lire que les sujets relatifs à notre domaine de connaissance ! Et rappelons-nous qu'une des vertus de l'écriture est de conduire à formaliser sa pensée.

— CONCLUSION —

Au cours des 50 dernières années, dans un contexte de technicisation de la production, la société de l'information s'est construite via des outils et des médias numériques, des formations en distanciel, du télétravail. ... Les médias d'information ont adapté la structure des informations transmises aux possibilités offertes par le numérique avec comme objectif une fidélisation des internautes et une recherche de rentabilité, mais pour conséquence une réduction de la culture du débat, malgré l'intensification des échanges. La mise en œuvre, dans les formations, du concept de connaissance pertinente, qui suppose l'ouverture vers une transdisciplinarité, nous paraît modifier la conscience du rôle de la relation à autrui tant dans la formation des personnes que dans l'accès de tous à une vraie culture du débat.

Hannah Arendt : « *C'est seulement parce que je peux parler avec les autres que je peux parler avec moi-même, c'est-à-dire penser.* »

Bernard Ibal : « *La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Autrui réduirait-il mon espace vital ?* »

LE PROPHÈTE, SEUL CONTRE TOUS ?

Cyprien Comte

— Texte rédigé sur la base de l'enregistrement, relu par le conférencier uniquement sur la première partie. —

Nous allons aborder la thématique de la vérité et de la confrontation avec les « prophètes de mensonge » à l'aide de deux livres du corpus prophétique de l'Ancien Testament. Pour ce faire, après quelques rappels concernant la mission prophétique, nous nous mettrons à l'écoute d'un prophète aujourd'hui largement méconnu, Michée, fils de Yimla, puis d'un autre très célèbre, Jérémie.

LA MISSION DES PROPHÈTES D'ISRAËL

Même s'il existe, notamment hors d'Israël, des vestiges et des documents découverts par les archéologues, la source principale d'informations sur la mission prophétique dans le monde biblique est ce que les chrétiens appellent l'Ancien Testament, correspondant pour une bonne part à la Bible hébraïque. On discerne souvent deux grandes périodes dans le ministère et la vie des prophètes au cours de l'histoire d'Israël.

Les anciens prophètes

Les prophètes d'autrefois, tels Moïse, Samuel et Jérémie, avaient entre autres missions un trait caractéristique, le service de la prière. À ce titre, Abraham lui-même est désigné comme prophète en Gn 20. Mais cet aspect de la mission prophétique ne suffit pas à définir les personnes appartenant au mouvement prophétique.

Dans le corpus de la bible juive ou bible hébraïque, deux parties sont consacrées en particulier aux prophètes. Elles sont intitulées de manière assez peu originale les « premiers prophètes » et les « derniers prophètes ». Les « premiers prophètes » correspondent à nos « Livres historiques » incluant les livres de Josué et des Juges, les deux livres de Samuel et les deux livres des Rois. La deuxième partie, celle des « derniers prophètes », est appelée « Livres prophétiques » dans notre Ancien Testament chrétien. Cela peut prêter à confusion ! Nous allons naviguer entre ces deux parties de la bible.

Parmi les « premiers prophètes », certains menaient une vie proche du Seigneur, le Dieu d'Israël mais n'avaient pas, semble-t-il, mission de porte-parole. À l'époque des débuts de la monarchie en Israël (XI^e-X^e siècle avant J.-C.). Certains étaient des devins ou des conseillers à la cour du roi et ils pouvaient même lui adresser des paroles déplaisantes.

Au IX^e siècle, d'autres sont appelés « frères prophètes », ou « fils de prophètes », traduction littérale de l'hébreu "bené-hanneviim". C'était une sorte de confrérie, des gens qui menaient une vie de type religieux, parfois saisis d'extase ; mais on ne sait pas exactement quel type de ministère ils remplissaient. On en voit dans l'entourage du prophète Élie. Les grands prophètes Élie et Élisée sont aussi appelés « hommes de Dieu » ou encore « prophètes » dans la Bible. Ils accomplissent des actes de puissance, ces hauts faits que l'on appelle familièrement des miracles. L'un des plus célèbres est la résurrection ou réanimation du fils d'une veuve à Sarepta par Élie. Un peu plus tard, son disciple et successeur Élisée accomplira d'autres types de miracles.

Les porte-parole du Dieu d'Israël (et de Juda)

Peu à peu, les anciens prophètes cèdent la place à des hommes dont le ministère est un peu différent. Cela ne s'est pas fait en un jour : les deux catégories ont sans doute coexisté un temps. Même si ce n'est guère le cas aux débuts de la monarchie, les prophètes deviennent peu à peu des porte-parole, des messagers du Dieu d'Israël. C'est surtout cet aspect qui va nous intéresser.

Faisons une remarque géographique : quand je dis Israël, j'inclus aussi Juda (deux royaumes ont coexisté à partir de la fin du X^e siècle : Israël au nord avec différentes capitales dont finalement la ville de Samarie, Juda au sud avec pour capitale Jérusalem).

Comme il avait été annoncé à Moïse dans Dt 18, les porte-parole du Dieu d'Israël sont ceux qui reçoivent la mission de porter la parole du Seigneur. Dieu dit à Jérémie :

Jr 1,9 : « Voici, je mets dans ta bouche mes paroles ! »

ce qui correspond presque exactement à ce que Dieu avait promis à Moïse et que rapporte le Deutéronome :

Dt 18,18 : « Je ferai se lever au milieu de leurs frères un prophète comme toi ; je mettrai dans sa bouche mes paroles, et il leur dira tout ce que je lui prescrirai. »

Ces porte-parole du Dieu d'Israël, à partir du VIII^e siècle avant J.-C., sont parfois appelés « prophètes classiques ». Parmi eux, Amos, Isaïe, Michée, Osée et tous ceux qui suivent, prononcent des paroles que l'on peut classer en trois grandes séries.

Beaucoup prêchent le **châtiment**, ce qui peut étonner le lecteur plus habitué au message du Nouveau Testament, message de grâce du Dieu d'amour. Il faut prendre garde aux caricatures ! Cependant, il est vrai que dans l'Ancien Testament, Dieu se présente souvent comme un Dieu sévère qui punit pour éduquer, et aussi parce qu'il est... juste. L'Ancien Testament contient donc beaucoup de promesses de châtiment. Les lecteurs des aventures de Tintin et Milou se souviendront sans doute du début de L'étoile mystérieuse, où Philippulus le Prophète annonce un terrible châtiment !

La deuxième catégorie de paroles prophétiques contient les oracles de **conversion**, des invitations à changer de conduite, à vivre selon le bien, avec quelquefois une précision ressemblant à ces mots : « si vous faites ceci et cela, il vous sera possible d'échapper au châtiment ».

On trouve enfin, dans une partie importante des livres prophétiques souvent reprise dans la prédication de Jésus et dans le Nouveau Testament, des **promesses** prophétiques. Tel est le cas de l'expression « la Nouvelle Alliance » (Jr 31, 31), très présente dans nos célébrations liturgiques. En effet, l'institution de la Cène, de l'Eucharistie, fait référence selon l'évangile selon saint Luc mais aussi la première lettre aux Corinthiens, à cet oracle où Dieu annonce qu'il va conclure une nouvelle alliance avec Israël et Juda. Jésus évoque « la nouvelle alliance en son sang ».

— MICHÉE, FILS DE YIMLA (1 R 22) —

Le personnage biblique de Michée, fils de Yimla, apparaît dans un unique épisode, dans le premier livre des Rois, positionné au sein des livres historiques, eux-mêmes situés après le Pentateuque.

A la cour du roi Achab

Le règne d'Achab a duré une vingtaine d'années entre 874 et 853. Ce roi règne sur Israël et son épouse Jézabel est tristement célèbre, notamment parce qu'elle a eu maille à partir avec le grand prophète Elie. David, deuxième roi d'Israël après Saül, règne sur Jérusalem autour de l'an 1000 et son règne a été assez long. Avec Achab, nous sommes au 9^e siècle, seulement 150 ans après David, mais le schisme entre Israël au nord et Juda au sud a déjà eu lieu (une notice historique sur le règne du roi Achab figure en 1 R 16,29-34).

Le chapitre 22 du premier livre des Rois raconte divers épisodes sur les relations d'Achab avec Elie, souvent en termes d'adversités. Puis il y a un certain nombre de guerres, les guerres dites araméennes opposant Israël à la Syrie, le royaume d'Aram.

L'occasion de cet épisode prophétique est une expédition décidée par Achab. Celui-ci reçoit la visite du roi de Juda, Josaphat, et les deux souverains décident d'aller faire la guerre ensemble. Les faux prophètes

prédissent le succès. Achab s'apprête à partir au combat et, conformément à la coutume, il consulte d'abord la divinité, le Seigneur, Yahvé. On réunit 400 prophètes, excusez du peu, et le roi d'Israël leur demande :

1 R 22,6 : « *Irai-je à Ramoth-de-Galaad pour combattre, ou dois-je y renoncer ?* »

Et tous répondent comme un seul homme :

1 R 22,6 : « *Monte ! Le Seigneur livrera la ville aux mains du roi.* »

Josaphat, le roi de Juda, demande s'il n'y a pas un autre prophète du Seigneur. Le roi d'Israël lui répond qu'en effet il y a Michée, fils de Yimla" (il ne faut pas le confondre avec le prophète du 8^e siècle en Juda qui s'appelle aussi Michée). Josaphat demande que l'on fasse venir ce prophète.

Avant son arrivée, il y a un épisode intéressant : tous les prophètes en transe exhortent

1 R 22,12 : « *Monte à Ramoth-de-Galaad ! Tu réussiras ! Le Seigneur livrera la ville aux mains du roi.* »

et l'un d'eux fait un geste symbolique visant à encourager les deux rois à partir en guerre.

1 R 22,11 : « *Sédécias, fils de Kenahana, s'était fabriqué des cornes de fer. Il disait : « Ainsi parle le Seigneur : Avec cela tu pourfendras Aram jusqu'à l'exterminer.* »

Le geste symbolique est utilisé ici pour fortifier les dires des 400 prophètes. Tous renchérissent. Et là Michée entre en scène.

Petite précision : ce ne sont pas des prophètes du Baal même s'il y a beaucoup de querelles entre les prophètes du Seigneur qui veulent vivre dans la foi authentique au Dieu d'Israël et les prophètes païens de Baal, Achéra, les divinités qui avaient préséance dans le pays. Pensons particulièrement au chapitre 18 avec l'épisode terrible où Elie et 450 prophètes du Baal invoquent leurs dieux respectifs sur le mont Carmel : Dieu répond au sacrifice d'Elie par le feu et par contre Baal ne fait rien ; Elie ironise « Criez plus fort, puisque c'est un dieu : il a des soucis ou des affaires, ou bien il est en voyage ; il dort peut-être, mais il va se réveiller ! ».

Michée et l'esprit de mensonge

Michée interrogé affirme qu'il s'engage à dire la vérité comme au tribunal ("Je vais dire toute la vérité, rien que la vérité") :

1 R 22,14 : « *Ce que Seigneur me dira, c'est cela que j'énoncerai !* »

Une des caractéristiques des prophètes, c'est qu'ils protestent régulièrement de l'authenticité de leurs paroles. Michée, fils de Yimla, ne fait pas exception.

Il commence par dire :

1 R 22,15 : « *Monte ! Tu réussiras. Le Seigneur livrera la ville aux mains du roi.* »

Autant dire qu'il dit la même chose que les autres, bien qu'il n'ait pas assisté à la scène. Le roi devrait être satisfait mais pourtant il insiste :

1 R 22,16 : « *Combien de fois devrai-je t'adjurer de me dire seulement la vérité au nom du Seigneur ?* »

C'est assez curieux ! Achab, qui n'est normalement jamais d'accord avec Michée, lui demande cette fois-ci d'être en désaccord. Ce roi, qui a beaucoup de défauts, manifeste ici une once de sincérité.

Alors Michée prononce ces paroles :

1 R 22,17 : « *J'ai vu tout Israël dispersé sur les montagnes, comme des brebis sans berger.* »

Tout le monde comprend. Dans les peuples antiques, l'image du pasteur est utilisée pour désigner celui qui détient le pouvoir politique (on trouve dans Ez 34 des passages où Dieu dit en substance : les pasteurs font n'importe quoi, je vais me charger moi-même de gouverner mon peuple). La phrase de Michée est une manière poétique de dire que, dans quelques heures, il n'y aura plus de roi en Israël. Au passage, Achab est appelé le roi d'Israël tout au long du chapitre alors qu'il n'est jamais nommé ainsi par Michée sauf une unique fois à la toute fin.

Nous savons que souvent les prophètes voient des choses mystérieuses, comme en état de conscience modifié, par don divin. Après avoir dit ce qu'il a vu, Michée continue :

1 R 22,17 : « *Le Seigneur a dit : "Ces gens n'ont plus de maître ; qu'ils retournent en paix, chacun dans sa maison".* »

Autant dire que le prophète se refuse à toute complaisance : il ne dit pas ce que le roi attend de lui. Cela sera vrai aussi d'Elie, souvent dépeint comme adversaire des rois auxquels il s'adresse. Ce sera vrai aussi pour Amos dans le royaume du nord un siècle plus tard. Ce n'est pas le cas de tous les prophètes : certains font leur travail à la cour en disant ce que le roi attend d'eux, y compris les voyants qui sont dans l'entourage de David (Gad, Nathan...). Mais ils ne sont pas toujours si accommodants ! Après l'histoire terrible de David avec Bethsabée, la femme d'Uri, Nathan se rend motu proprio à la cour et raconte au roi une parabole qui va le mettre en colère, la parabole de la brebis du pauvre, afin de faire comprendre à David qu'il a commis un crime abominable, et le roi se condamne lui-même (« Cet homme mérite la mort » ; « Cet homme, c'est toi » répond Nathan).

Ceci pour dire qu'à la cour des rois il y a souvent des prophètes, car les rois ont besoin de l'avis des divinités pour les décisions importantes, notamment celle de faire la guerre. Mais les prophètes ont quand même leur liberté de parole. Après avoir entendu les paroles de Michée, le roi d'Israël dit à Josaphat :

1 R 22,18 : « *Ne te l'avais-je pas dit ? Il ne prophétise à mon sujet rien de bon, mais seulement du mal !* »

Et là Michée explique qu'il s'est tenu en présence de la cour divine où le Seigneur avait décidé de faire dire des mensonges à Achab par les prophètes :

1 R 22,21-22 : « *Alors un esprit s'avança et se tint en présence du Seigneur. Il dit : "Moi, je le séduirai". Le Seigneur reprit : "De quelle manière ?" Il répondit : "J'avancerai, je deviendrai esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes." Le Seigneur déclara : "Tu le séduiras, tu l'auras même en ton pouvoir. Avance, et fais comme tu as dit."* »

Michée conclut :

1 R 22,23 : « *Maintenant donc, voici que le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes qui sont là, voici que le Seigneur annonce contre toi le malheur.* »

Issue de la confrontation : punition d'Achab... et de Jézabel

C'est le drame ! Achab se trouve face à son destin, il doit prendre sa décision. Le roi dit en substance :

1 R 22,30 : « *Je vais me déguiser pour marcher au combat, mais toi, revêts ta tenue.* »

Or dans la bataille, un archer tire au hasard. La flèche pénètre entre les parties de la cuirasse du roi Achab qui reste blessé dans son char jusqu'au soir, puis meurt misérablement :

1 R 22,37 « Le roi était mort ; il fut ramené à Samarie, et c'est à Samarie que fut enseveli le roi. »

Le narrateur ajoute un commentaire disant l'ignominie réservée à Achab :

1 R 22,38 « On lava le char à grande eau à l'étang de Samarie. Les chiens lapèrent le sang et les prostituées s'y baignèrent, conformément à la parole que le Seigneur avait dite. »

Elie avait bien prédit à Achab que sa vie se terminerait dans la honte.

Plus loin, la terrible Jézabel connaîtra un sort affreux. La famille royale d'Israël est massacrée en 2 R 10, le meurtre de Jézabel par Jéhu figure à la fin du chapitre 9. Jézabel sait que son heure est arrivée : elle provoque celui qui va la tuer avec un certain panache, elle est jetée en bas, son sang éclabousse le mur et les chevaux. Après être allé manger et boire, son meurtrier ordonne de lui donner une sépulture mais il s'est produit d'abord ce qui avait été annoncé par le prophète : les chiens ont dévoré son cadavre (2 R 9,35) et on ne trouva d'elle plus que le crâne, les pieds et les mains. C'est assez terrible.

— JÉRÉMIE, LE PROPHÈTE D'ANATOTHL (JR 23) —

Un prophète en mission aux 7^e et 6^e siècle av. J-C

Jérémie, le prophète d'Anathot, n'a pas toujours la vie facile.

Nous sommes à cheval sur le 7^e et 6^e siècle. Le ministère de Jérémie, quoiqu'il ne s'achève pas par cet évènement tragique, touche à sa fin au moment de la prise de Jérusalem par les armées babyloniennes et son empereur Nabucodonosor II. A cette époque là, ce ne sont plus des guerres entre petits royaumes de la région. Ce n'est plus comme au 8^e siècle une hégémonie du grand empire du nord, l'Assyrie, et de celui du sud, l'Égypte. Rappelons que l'Assyrie a mis fin au royaume d'Israël en 720. Nous sommes maintenant dans le royaume de Juda, il n'y a plus de royaume d'Israël : la prise de Jérusalem coïncide avec la conquête de tout Juda. Ce territoire sera assujéti ensuite par l'empire qui à l'époque de Jérémie domine la scène internationale dans cette région du monde, à savoir Babylone, l'empire babylonien ou chaldéen (Babylone est le nom grec de sa capitale, qui s'appelle en fait Babel).

La mission de Jérémie est résumée dans une sorte de liturgie d'habilitation au début du livre portant son nom. Cette présentation liminaire nous facilite la tâche car ce livre de 52 chapitres est le plus long de la bible. Jérémie est en prise directe avec le Seigneur qui lui parle comme un ami, qui lui fait des reproches comme un ami. Nous assistons à ses prières, notamment entre les chapitres 11 et 20 du livre. Ces prières livrent l'âme du prophète : ce sont ses confessions, si vous me permettez cet anachronisme qui se réfère à Saint Augustin. Se dégage de l'ensemble une invitation : si le prophète veut dire la vérité, et parfois il est seul contre tous, il doit être sincère. Après tout, les 400 prophètes de l'histoire d'Achab l'étaient peut-être aussi, mais Jérémie nous apprend aussi que le messenger divin doit être patient : parfois il n'est pas cru, parfois il est maltraité.

Jr 26 relate un long procès. Jérémie échappe à la mort de peu. En Jr 26,24, on voit que le prophète n'est pas isolé. Il a des défenseurs pendant son procès, de manière discrète, mais décisive : « la main d'Ahiqam fils de Shafam fut avec Jérémie pour éviter qu'on le mette à mort ». Ceux qui ont sauvé Jérémie sont extrêmement proches du pouvoir. L'image du prophète seul contre tous est parfois construite. Certes Jérémie a traversé des déboires, a failli perdre la vie. En général, les gens ne le croyaient pas, le roi l'écoutait rarement, mais il n'avait pas que des ennemis dans le royaume de Juda.

En Jr 27, Jérémie prend parti pour Babylone dont les armées se trouvaient sous les remparts de Jérusalem : il exhorte « Soumettez vous au roi de Babylone ». C'est de la "realpolitik" mais on peut y voir un sens théologique. Le prophète dit en substance : maintenant le Seigneur ne nous demande plus de résister à cet ennemi, mais de voir que Nabucodonosor devient l'outil dans la main du Seigneur pour punir Jérusalem et Juda pour toutes leurs fautes et cette punition est éducative.

En Jr 28, Jérémie affronte un autre prophète. Les deux utilisent des symboles pour convaincre l'auditoire.

Le livret sur les prophètes

Le chapitre Jr 23,9-40 intitulé « Sur les prophètes » a pour sous-titre dans le texte hébreu « Livret contre les faux prophètes ». Notez que Jérémie n'était pas considéré comme un prophète de son vivant mais la tradition postérieure constate après coup qu'il en était bien un, parmi les plus grands. En Jr 23 figure une charge contre les gens qui disent porter la parole de Dieu et que le Seigneur n'a pas envoyés.

La parole prophétique traverse le temps et est parfois ravivée dans des circonstances surprenantes. En Ac 8,27-39, un eunuque Éthiopien sur son char est en train de lire un prophète biblique, le cantique du serviteur souffrant (Is 52-53). Ce voyageur prend le diacre Philippe en "blablachar" ou "char-stop" et Philippe lui demande « Comprends tu ce que tu lis ? ». L'eunuque avoue qu'il n'y comprend rien. Philippe lui explique et cela aboutit à un baptême.

Le livret sur les prophètes dit en substance : les prophètes et prêtres de Jérusalem sont des impies, disent n'importe quoi et se conduisent mal. En Jr 23,16, Jérémie clame que ces gens prophétisent le mensonge (« Ils débitent les visions de leur coeur ») et que ces gens qui se disent prophètes n'ont pas assisté au conseil du Seigneur. On retrouve la même image, la cour d'un roi, qu'en 1 R 22 : cette image est intimement liée à la question de la vérité. En Jr 23,21, Dieu dit « Je n'ai pas envoyé ces prophètes, et ils courent ». Ils mettent du zèle à faire ce que Dieu ne leur a pas demandé. « Je ne leur ai rien dit et ils prophétisent ».

Deux séries de questions divines

Il y a dans ce beau chapitre 23 deux séries de questions divines. Ce sont des questions rhétoriques, visant à faire comprendre quelque chose. Au milieu d'un long discours, Dieu demande :

Jr 23,23-24 « *Suis-je Dieu de près – oracle du Seigneur –, et non Dieu de loin ? Si un homme se dissimule dans des lieux cachés, ne le verrais-je pas ? – oracle du Seigneur. Ne suis-je pas celui qui remplit ciel et terre ? – oracle du Seigneur.* »

Curieuses questions au milieu de cette diatribe contre les faux prophètes. Dieu est en train de dire : je suis présent partout et je vois tout sur la surface de la terre. Quelques versets plus loin Dieu pose d'autres questions :

Jr 23,28-29 « *Qu'y a-t-il de commun entre la paille et le grain ? – oracle du Seigneur. Ma parole n'est-elle pas comme un feu – oracle du Seigneur –, comme un marteau qui fracasse le roc ?»*

La première série de questions dit que Dieu n'est jamais trop loin pour voir ce qui se passe. La paille ne sert à rien, seul le froment est utile. Ces paroles nous font comprendre donc que non seulement Dieu voit ce que font les prophètes, mais aussi que sa parole est puissante. Puisque tout le monde sait que Dieu est juste, il va punir les faux prophètes. On peut parler de science, de puissance et de justice divine.

LES MÉDIAS AUX PRISES AVEC DES VÉRITÉS

Bertrand Thomas

La **VERITE!** Un mot très angoissant pour les collaborateurs des médias. Elle est l'objet d'une bataille collective et individuelle quotidienne au sein des rédactions tant elle représente un sommet que l'on voudrait atteindre, mais qui se dérobe à chaque tentative. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais évoquer deux éléments inscrits sur le fond de scène du journalisme.

— 1 - DES ÉTATS D'ÂME DANS LA PROFESSION ET LE GRAND PUBLIC —

Notre profession fait le constat de démissions en chaîne : 37 055 journalistes au 1er septembre 2014, 34 132 au 1er septembre 2024 ; soit - 10% en 10 ans, selon le comptage très officiel de la Commission de la carte de presse. Les raisons invoquées : la **précarité des statuts** (25% sont pigistes) mais aussi des **départs volontaires... de journalistes de moins de 35 ans. C'est une réalité inquiétante.**

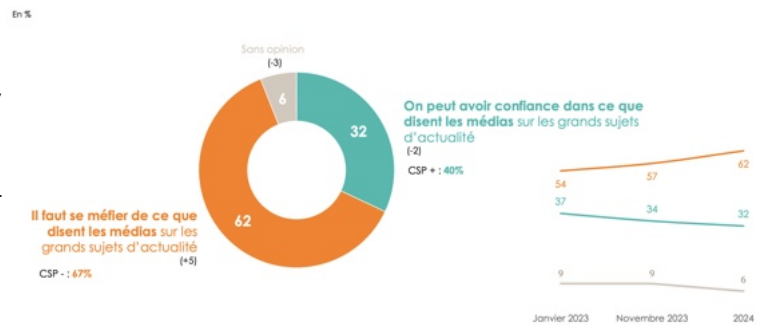
Selon une étude de Jean-Marie CHARON - sociologue des médias - sur ces abandons, « Des journalistes estiment ne plus être à leur place pour des raisons de pressions diverses (contenus éditoriaux imposés, auto-censure, course de vitesse, uniformisation des nouvelles par le jeu de la concurrence, survalorisation des aspirations du public friand de « faits-divers » en particulier) ». Des jeunes confrères et consœurs, de - de 35 ans, parlent de « **désenchantement et perte de sens** ». Ils évoquent la **difficulté à respecter la déontologie** et à **faire valoir son éthique** au sein des rédactions. D'où des reconversions remarquées vers la communication ou l'enseignement en particulier.

Autre petite musique qui tintinnabule aux oreilles des journalistes : **des sondages d'audiences régulièrement décourageants.**

C'est le principal enseignement à tirer des chiffres de l'enquête annuelle publiée tous les 14 janvier depuis 1987 (38^e édition) par le quotidien La Croix (ce n'est pas un hasard sans doute) : grâce à une « enquête réalisée sur Internet du 25 au 28 novembre 2024 sur un échantillon de 1006 personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus », le baromètre - La Croix-(Verian,ex-)-Kantar-(Public)-La Poste-rappelle que **62% des sondés considèrent qu'«il faut se méfier de ce que disent les médias sur les grands sujets d'actualité** », soit **une augmentation de 5 points par rapport à janvier 2024 (57%)**.

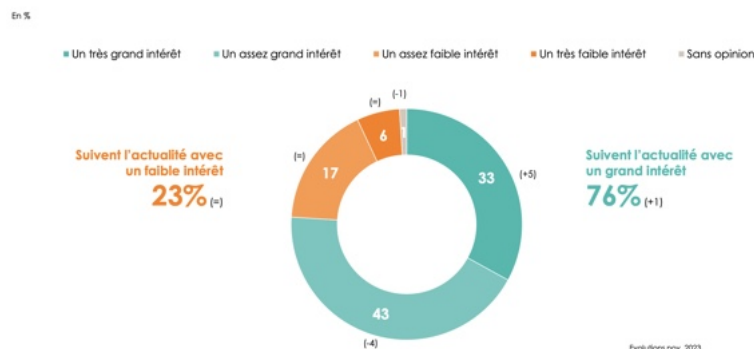
La confiance dans les médias sur les grands sujets d'actualité

Quelle affirmation se rapproche le plus de ce que vous pensez ?



L'intérêt porté à l'actualité

En ce moment, diriez-vous que vous suivez ce qui se passe dans l'actualité avec un intérêt...



Une défiance croissante qui fait écho à un rejet de plus en plus marqué du traitement de l'actualité. Les personnes sondées parlent d'un sentiment de fatigue informationnelle ressentie par 51% d'entre eux. Il est important cependant de préciser que 75% des sondés assurent porter un intérêt très grand ou assez grand à l'actualité. Tandis que 25% déclarent n'avoir aucun lien avec cette même actualité.

Les programmes d'info-divertissement prennent de plus en plus de place dans les « habitudes informationnelles » des Français. **L'hybridation entre gravité et humour, de même que leur forme de « parler vrai » est particulièrement appréciée par les Français.**

En parallèle, le baromètre révèle que **les réseaux sociaux sont toujours considérés comme la source d'information la moins fiable par les utilisateurs des 4 supports médias**. Seuls 29% des sondés accordent leur confiance aux plates-formes et sites divers, et 53% ont le sentiment d'y être confrontés à de fausses informations.

Serait-ce une première vérité ? Les opinions publiques doutent toujours autant, année après année, de la capacité des journalistes à dire la vérité, dans un environnement de moyens techniques pourtant très performants.

— 2 - LA CHARTE DE MUNICH —

Cette charte, composée de 10 devoirs et de 5 droits, régule la déontologie de l'activité journalistique et a été signée en 1971 par la fédération européenne du journalisme.

Les 10 devoirs de la Charte – Chaque journaliste doit :

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité.
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique.
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents.
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents.
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes.
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte.
7. Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement.
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information.
9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs.
10. Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

Le **respect de la vérité est le « premier des 10 devoirs » du journaliste !**

Evoquons un instant les 124 journalistes tués en 2024 dont 77 à Gaza. Les photographes et les caméramans payent sur les terrains de guerre le plus lourd tribut, en étant confrontés principalement aux forces armées des belligérants qui les empêchent de rendre compte de ce qu'ils voient et entendent. N'oublions pas aussi l'Ukraine, ou le Mexique (cartels de la drogue)...

— 3 - LE STATUT DE LA VÉRITÉ —

Se pose dès lors la question du statut de la vérité.

La **vérité** est habituellement définie comme une « *connaissance reconnue conforme à son objet et possédant à ce titre une valeur absolue, ultime.* »

Les philosophies de l'objet et du sujet ont précieusement interrogé et décortiqué la notion de Vérité.

- Pour Hegel par exemple, on ne saurait réduire la vérité à la saisie des phénomènes, car la Raison est l'essence de la réalité. Notre être doué de raison est à même d'approcher au plus près de la Vérité.
- Le philosophe Emmanuel Kant a lui aussi questionné la notion de vérité pour affirmer, à l'inverse de l'idéalisme absolu de Hegel, que l'homme est dans l'impossibilité de nommer ce qu'il appelle « la chose en soi » du fait de sa subjectivité. La connaissance sensible ne nous présente les choses que comme elles nous apparaissent, alors qu'il faudrait parvenir à une connaissance objective.

- N'oublions pas Descartes auprès duquel les rédactions se réfèrent pour encourager les journalistes à manier le doute permanent afin d'éloigner la vaine certitude de la Vérité.
- Le scepticisme ne considère-t-il pas que l'humain ne peut pas atteindre la vérité à cause des limites de son entendement. Il serait donc nécessaire qu'il suspende son jugement et n'érige aucune certitude.

Comment un journaliste pourrait-il se défaire de cette subjectivité ? Il est conditionné lui aussi par son histoire, ses références, son langage, sa culture, ses repères idéologiques, politiques... Par des événements aussi qui sont inscrits dans un espace et un temps donnés. Il serait donc raisonnable d'affirmer que la vérité absolue n'est plus une perspective crédible. Le journalisme n'a sans doute plus grand chose à voir avec La Vérité Ultime au regard des enjeux malgré tout modestes. Il a en revanche à voir avec des séries de faits ou d'événements rapportés auprès du grand public, qu'on pourrait appeler des « petites histoires » ou « petites ou modestes vérités », par opposition à l'erreur ou au mensonge. Il rejoint par là même les perspectives de Kant qui ouvre à une connaissance partielle, toujours améliorable, de l'objet de notre regard. Il s'agit de faire émerger des parts de vérités au terme d'un processus de construction qui impose d'être particulièrement encadré.

Et puisque nous parlons désormais de vérités partielles, successives ou accumulables, la finalité du journalisme ne se réduit pas à imposer une soi-disante vérité mais à permettre au citoyen de se construire une opinion susceptible d'évoluer dans le temps. Jusqu'à devenir à son tour un esprit critique encourageant l'émetteur-journaliste à se défaire des multiples déterminismes qui continuent de l'enserrer.

— 4 - L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION —

Pour donner corps à ces « petites vérités », l'élaboration de l'information emprunte un parcours particulièrement balisé. Le journaliste cherche principalement à établir des faits et à les situer dans un contexte, afin de les comprendre. La production journalistique provient le plus souvent d'un travail d'**enquête** basée sur des faits à priori avérés et enrichie d'avis complémentaires ou opposés. Mais ne sous-estimons pas une difficulté majeure. Le journaliste n'est que rarement présent sur les lieux de son investigation au moment de l'événement rapporté. Il fait donc « confiance » à des témoins directs, qui pourraient cependant être eux-mêmes une seconde main, donc des témoins indirects, dans la collecte d'information, d'où la prudence nécessaire en parlant de faits avérés. Ce processus engage impérativement le journaliste à opérer une critique de ses sources, à interroger celles-ci, à rechercher ce qu'elles veulent dire, à les faire parler, à vérifier quels intérêts les animent dans la transmission. Et à déchiffrer la complexité, voire les contradictions.

Plus que la Vérité, c'est donc dans un premier temps la **véracité des faits rapportés** qui compte. Et c'est de l'**honnêteté intellectuelle** des journalistes que dépend l'exactitude de l'information. Il importe donc que cette honnêteté soit soumise à des règles déontologiques rigoureuses, constituant la fameuse boîte à outils dans notre jargon professionnel.

Le journaliste a pour mission de proposer des sujets de nature à répondre à la question quotidienne : « quoi de neuf aujourd'hui, pour permettre aux citoyens de se mouvoir dans leur environnement au nom d'enjeux relatifs, importants, voire essentiels ». **Il recherche des faits qu'il estime utile de livrer au public. Il collecte les informations qui y sont attachées, recoupe les sources pour vérifier l'exactitude des données, mène si possible une vérification sur le terrain, rassemble les perceptions et opinions des acteurs de l'événement avant de mettre en perspective les éléments entre eux et de les diffuser auprès du grand public, après une opération de mise en forme.**

Une enquête s'appuie sur la méthode journalistique dite des **5W** (Who, What, Where, When, Why : Qui, Quoi, Où, Quand, Pourquoi) et d'un **H** (How : Comment).

Bien entendu, **ces faits sont susceptibles d'évoluer** puisque, au fur et à mesure de la découverte de nouveaux éléments, le journaliste peut confirmer les premières collectes d'information, en approfondir d'autres, en corriger certaines sur la base de rectifications apportées par des personnes impactées lors de l'événement considéré. Est-il utile de préciser à ce stade que tout jugement moral signifié par l'informateur empêcherait de s'approcher un tant soit peu de l'objectivité revendiquée. La forme de l'écriture revêt donc la plus grande importance. Les rédacteurs en chef sont logiquement très scrupuleux quant à la neutralité (ou objectivité) des articles de style compte-rendus (le genre éditorial le plus usité).

Entre aussi en jeu la complexité de l'urgence ! Je propose un exemple parmi tant d'autres : l'explosion dans une industrie, que vous connaissez très certainement,

AZF, le 21 septembre 2001

Les radios régionales et nationales s'emballent entre 10h25 et 10h50. On y annonce le chaos place du Capitole, un trou béant sur une piste de l'aéroport de Blagnac, un nuage toxique en direction de l'Ouest. Un jeune étudiant s'effondre devant moi, à la pensée de ses parents qui devaient atterrir au même moment. La rumeur extrêmement rapide devient une Vérité. La radio accomplit son travail d'alerte, mais avec la vitesse et la précipitation tant redoutées. Nous avons tous en mémoire, ce matin-là, la destruction des deux tours de New-York dix jours auparavant. D'où la peur de mal faire dans cet événement toulousain. Pendant ce temps, un journaliste d'astreinte à l'Agence France Presse rédige une dépêche dans les règles déontologiques depuis son bureau de Compans Cafarrelli. Il vérifie, sollicite des avis, trie, rejette les rumeurs, sélectionne, re-sollicite d'autres sources avant d'envoyer la première dépêche sur le fil AFP qui va parcourir le monde. Il n'est pas question d'attribuer les bons ou mauvais points, mais de mesurer les enjeux d'une information sérieuse qui assure une mise en ordre vitale pour tous les blessés, les moyens de secours et tous les Toulousains.

Les médias sont jugés par la qualité de leur explications, dans le tourbillon incessant de faits d'actualité nouveaux qui remplacent d'autres plus anciens. Ils savent qu'ils sont confrontés :

- à la réclamation par le public de réponses ... rapides !
- aux questions infiniment complexes du Pourquoi et du Comment,
- au temps long de la justice qui mène son enquête,
- à l'interprétation des rapports d'experts, régulièrement décriés, pour apprécier la valeur des hypothèses,
- à la proposition d'un processus de questionnement invitant le lecteur à se forger une opinion prudente,
- à la transparence comme règle incontournable,
- à la nécessité de dire d'où l'on parle (quelle est la position du média?)...

5 - L'INFORMATION JOURNALISTIQUE EST UN SAVOIR

Les journalistes les plus respectés sont ceux qui rendent compte des faits, avec prudence, dans une posture de neutralité tout en relayant, le plus fidèlement possible, les avis des acteurs concernés par l'événement en question. Tant mieux si les avis sont contradictoires. Le journaliste est en droit de les remettre en question avec honnêteté s'il est en mesure de faire observer la valeur des arguments des uns et des autres sur la base des faits et de considérations objectives, au nom de la crédibilité attendue par le public. C'est à ce stade que l'informateur pourra tenter une analyse circonstanciée, qui sera d'autant plus pertinente qu'elle s'appuie sur des faits incontestables et des hypothèses d'évolution qui soient crédibles, en tout cas loin d'opinions fantasmées.

Il est nécessaire de rappeler que l'information journalistique est avant tout un savoir et non une opinion déconnectée des réalités. Rechercher l'objectivité impose de remettre en cause ses certitudes, voire ses convictions, et de poser sur la table la complexité du débat. Tout article qui conclut par une certitude ne peut que générer la suspicion alors qu'il doit rendre compte de nouveautés agrémentées si possible de commentaires prospectifs, dans un processus jamais achevé. C'est comme si le rédacteur était un historien précautionneux avec les faits, tout en étant sommé de proposer une analyse conclusive dans l'urgence. C'est tout le dilemme des spécialistes universitaires de l'Histoire Immédiate. C'est aussi celui des journalistes confrontés à l'objectivité dans l'urgence.

6 - LES OBSTACLES À LA VÉRITÉ JOURNALISTIQUE

Parmi ceux-ci, la dépendance financière qui nuit à l'évidence aux lignes éditoriales et la concurrence féroce entre organes de presse, plate-forme et sites internet qui fausse dangereusement la qualité déontologique des informations. Les médias sont soumis, comme toute entreprise, à l'impératif de rentabilité (hormis les médias publics pour une part). Les recettes pour stabiliser ou gagner des parts de marché sont connues : l'abondance de faits divers, les titres racoleurs, l'information-émotion survalorisée, les contrats d'annonceurs en échange de services, d'omissions ou d'arrangements, et également la confusion entre communication et information.

La dépendance financière s'accompagne le plus souvent d'une dépendance éditoriale qui entraîne approximations, simplifications hâtives, affirmations expéditives, commentaires dénoués d'analyse de fond, remplissage idéologiques... De quoi agacer le public qui n'hésite pas à se détourner des médias.

Les mêmes sujets d'informations se retrouvent inmanquablement au même moment en titre de Une des différents médias pour en extraire les mêmes éléments informatifs. De là provient cette sensation d'uniformisation qui provoque une fatigue informationnelle devant un linéaire multimédias qui ressemble quelquefois plus à un marché aux émotions qu'à une boutique d'artisanat d'art favorisant une véritable compréhension et un débat constructif autour d'événements qualifiés d'essentiels.

Evoquant l'émotion, nous ne pouvons passer sous silence les dérapages insupportables qui nous éloignent encore davantage de la volonté d'accéder à une forme de vérité. La faute au cercle vicieux de la concurrence imposant d'être le premier à « sortir » la phrase politique magique, le supposé dernier développement d'un conflit, le commentaire d'une star en mal de reconnaissance, les analyses sommaires 100 fois répondues par des sportifs à la veille d'un match qualifié nécessairement d'historique.

La faute aux journalistes seulement ? Pas seulement. Ces derniers doivent répondre aux attentes du public comptabilisées par l'audimat permanent, mais ils détiennent une réelle responsabilité dans l'art de transformer au présent et d'un intérêt absolu, ce qui relève du conditionnel et d'un intérêt minime.

Une affaire emblématique de la folie médiatique :

l'affaire du RER D

« Le vendredi 9 juillet 2004, une jeune femme affirme devant la police avoir été victime dans la matinée d'une agression à caractère antisémite, dans la ligne D du RER, entre Louvres et Sarcelles, alors qu'elle voyageait avec son bébé. La jeune femme ne présente que des blessures légères, mais semble « sous le choc ».

Dès le lendemain soir, son témoignage, parvenu au cabinet du ministre de l'intérieur, et relayé par l'Agence France Presse (AFP) a déclenché une vague d'indignation dans le milieu politique et associatif, et a bénéficié d'une impressionnante couverture médiatique meublée de versions portées par l'imagination.

Seulement voilà : trois jours plus tard, la jeune femme reconnaît avoir tout inventé. « Léger » malaise dans la classe politique, et nouveau coup violent porté à la crédibilité des médias qui ont trois jours durant oublié la règle primordiale des faits constitutifs d'un événement rapporté par les médias.

On mesure ici les limites des conceptions qui voient dans la pluralité des médias l'unique garant d'une bonne information des citoyens.

7 - DES TENTATIVES VERTUEUSES

Nous pourrions mobiliser des heures à passer en revue les errements des organes de presse. Je propose de déplacer le regard vers les pratiques beaucoup plus vertueuses. Telle cette jeune journaliste radio qui quitte son bureau à 23h, en cette soirée du 11 octobre 2019, pour aller recueillir les témoignages des voisins de cet homme présenté comme Xavier de Ligonès, qui vient d'être arrêté à l'aéroport de Glasgow. Le document sonore nous donne à entendre les sarcasmes légitimes des voisins de la personne arrêtée à sa descente d'avion, qui dénoncent bruyamment la bêtise des journalistes tout en apportant les preuves de la méprise. Au journal de minuit, la radio nationale de la journaliste en question diffuse son montage, alors que la moitié des journaux titre, à l'heure de la mise en route des rotatives : « Exklusif : De Ligonès a été arrêté ».



Comme nous l'avons révélé dans la soirée, le fugitif le plus recherché de France a été arrêté hier à l'aéroport de Glasgow, en Ecosse. Xavier Dupont de Ligonès, 58 ans, était poursuivi depuis avril 2011 pour le meurtre de sa femme et de ses quatre enfants. PAGES 2 ET 3



Vendredi soir, la police écossaise pensait avoir mis la main sur le père de la famille assassinée en 2011. Hier, cette piste s'est révélée fautive. Décryptage. PAGES 2 À 4

Voilà comment une simple vérification (le be.a.ba du journalisme) peut épargner le public d'une affabulation. Mais prompts à transformer en spectacle l'autocritique et à accréditer les versions non vérifiées des faits divers, des responsables éditoriaux font leur mea culpa... en commençant par se défaire sur « un commissaire de police écossais, dans le cas présent ». *Etrange pratique ! Un commissaire de police écossais devenu le rédacteur en chef de la presse française !*

Notons au passage que des rédacteurs n'omettent jamais d'associer le terme de « chrétien pratiquant » aux mentions de XDL, tueur présumé de sa famille. Curieuse alchimie dont la finalité, ne soyons pas naïfs, pourrait être celle de capter un plus grand auditoire. Et voilà comment des pratiques contestables exaspèrent des communautés humaines s'estimant injuriées, et installent une défiance entre publics et médias.

Et il n'est pas certain que le sujet ait disparu de la scène !

CheckNews «Xavier Dupont de Ligonès peut se cacher de la police, mais pas de tout le monde» : au cœur de la traque en ligne d'Aqababe

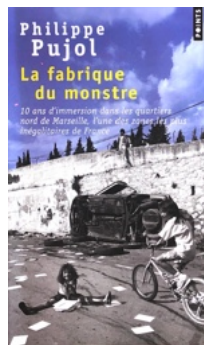
➔ Réservé aux abonnés Le canal Instagram «Retrouvons XDDL», créé et animé par l'influenceur, a rassemblé plus de 190 000 membres en une semaine. Usant parfois de méthodes contestables, il prétend avoir trouvé trace du fuyard en Asie.



L'influenceur Aqababe lors d'un entretien accordé au youtubeur Sam Zraïh, en janvier 2023. (@youtubetube / Sam Zraïh/Capture d'écran)

Nous voilà bien éloignés de la notion de vérité mais c'est pour mieux y revenir.

Citons à présent l'ouvrage « La fabrique du monstre » de Philippe Pujol, Prix Albert Londres du reportage (le « pape » du journalisme) en 2014 pour sa série d'articles publiés dans La Marseillaise (Quartier Shit).



Une masse de reportages et de rencontres des acteurs au plus près du terrain qui ont nécessité des mois de recherches, de rencontres, de vérifications, d'analyses prospectives, de situations extrêmes (canons sur la tempe, alors qu'il est coincé dans des caves d'immeuble face à face avec des dealers). On devine toute la détermination, l'audace, la patience, la distanciation mais aussi la sensibilité nécessitée par la couverture journalistique d'une problématique particulièrement dramatique. On imagine également le coût financier pour une entreprise de presse d'une telle enquête. Mais tout ceci ne saurait exister sans la liberté d'investigation qui est la condition de toute information objective et sans le respect de toutes les personnes, condition de l'énonciation d'une vérité, impliquant la confiance et l'honnêteté. La volonté de compréhension d'un « autre monde », celui de la drogue en l'occurrence, avec tous les obstacles qu'on imagine honore la profession et répond aux enjeux de dépasser des dysfonctionnements majeurs de notre environnement, pour participer à la stabilisation d'une société particulièrement fragile.

8 - L’AFFIRMATION DE PRATIQUES DÉONTOLOGIQUES

Tout n'est pas blanc certes dans les médias, mais tout n'est pas noir non plus. Les zones grises abritent des volontés déterminées de faire surgir des modes de travail qui renouvellent les pratiques déontologiques, grâce aux exigences de professionnels des médias.

En France, des rédactions nationales, en particulier, adoptent résolument des organisations qui revendiquent une information qualitative au détriment d'une information quantitative. Annoncer le premier un événement, repiquer des articles d'autres médias ou de réseaux sociaux, faire du journalisme de bureau au détriment des reportages « sur le terrain » ne sont plus des leitmotiv de toutes les rédactions. Certaines ont changé de logiciel éditorial et ont construit par exemple des sociétés de rédacteurs protégeant la neutralité des contenus éditoriaux. D'autres rédactions (Le Monde, La Croix, Libération, Ouest-France et bien d'autres) ont élaboré des chartes internes pour réguler et encadrer leurs méthodes d'investigation et de transmission. L'heure est à la vérification des flux d'information par des rédactions spécifiques (Decodeurs, CheckNews), l'heure est à la diffusion de données fiables, à la collaboration avec d'autres rédactions étrangères par exemple (« Panama Papers » qui a regroupé 30 rédactions durant plusieurs années, « polluants éternels » qui a rassemblé 30 rédactions européennes).

Les événements du 13 novembre 2015 à Paris ont marqué le démarrage de rédactions qui, au risque de déplaire à leur public, ont sciemment refusé la course de vitesse, responsable de fausses informations, pour ne privilégier que des nouvelles infos survérifiées grâce à des sources démultipliées, alors que le pays était plongé dans un état de sidération.

Quant à l'indépendance financière, des rédactions en font une priorité pour bénéficier d'une liberté éditoriale qui, ô surprise, soutient les ventes comme constaté ces dernières années, alors que l'on promettait le contraire. Dans un contexte de fusions absorptions, d'autres titres défendent leur autonomie coûte que coûte, en observant les masques tomber dans le panorama mondial. La plate-forme Meta par exemple, vient d'annoncer qu'elle arrêterait les opérations de fact-checking et de modération sur ses réseaux sociaux, qu'elle considère comme une forme de « censure de la liberté d'expression ». 2000 salariés ont été remerciés en Espagne pour cette raison. Il est heureux que de très nombreux organes de presse en France se gardent de plonger dans cette brèche suicidaire de réseaux sociaux qui captent plus qu'ils n'informent.

9 - LES VÉRITÉS DE L'ÉTHIQUE

C'est dans les défis éditoriaux que se révèlent les talents éthiques des journalistes. Parce qu'ils ouvrent des frontières et établissent des ponts entre les communautés humaines. Nous quittons à cet instant l'étage de la déontologie pour rejoindre celui de l'éthique.

J'ai choisi deux exemples pour illustrer le propos :

1) Un dossier de 4 pages dans Libération (une problématique de hausse spectaculaire des baptêmes de jeunes, suivie d'une ouverture aux autres religions - judaïsme, Islam - sur la question de l'augmentation de la pratique religieuse, engageant une large collecte d'expériences de jeunes, de commentaires et de points de vue multiples appuyés sur des faits...)

Libération mardi 27 août 2024 - 3113 mots, p. 10,11,12,13

France
Catholicisme
Chez les jeunes, baptêmes un peu, beaucoup, à la folie
MARIE-ÈVE LACASSE

L'Église catholique a enregistré en 2024 un bond spectaculaire de baptêmes de jeunes adultes. Plusieurs d'entre eux ont grandi dans des familles non croyantes. Quête de sens, influence des réseaux sociaux, droitisation du débat public... Les origines de cet engouement sont multiples.

Elle est assise au dernier rang de l'église de l'université «la Catho», à Lille. En cette fin d'année scolaire, il ne reste qu'une trentaine de jeunes à assister à cette célébration. Silhouette menue, lunettes rondes, Claire, 21 ans, suit avec une ferveur particulière les scansionnements de la messe. Elle connaît la liturgie par cœur et reproduit avec grande attention les gestes du rituel. Après l'eucharistie, elle s'assied sur le sol, recroquevillée sur ses Dr. Martens, dans un état de profond recueillement. Claire, pourtant, n'a pas grandi dans un milieu croyant, ni pratiquant. Son père est juif et sa mère est de culture catholique, mais tous deux se considèrent comme athées. Elle fait partie des 12 160 jeunes et adultes (1) qui ont été baptisés à Pâques en 2024, soit 3 836 personnes de plus qu'en 2023 selon les chiffres de la Conférence des évêques. Parmi les données prouvant cette progression, entre 2023 et 2024, 36 % des baptisés adultes avaient entre 18 et 25 ans, alors qu'ils ne représentaient que 23 % avant la pandémie – une progression de plus de 150 % en cinq ans. Et la hausse des baptêmes adolescents (plus de 5 000) est de presque 50 % d'une année sur l'autre.

2) Une enquête de 11 pages dans La Croix avec comme question centrale : Bolloré, la vision de ce catholique affirmé.

LA CROIX - Vincent Bolloré, le catholique - Enquête

(Chapô) L'industriel aux origines bretonnes est un catholique affirmé. Dans les médias qu'il rachète, quelques programmes, discrets, rappellent « les fondamentaux de la foi », tandis que, depuis 2016, sa chaîne d'info CNews promeut de manière intensive les vertus d'une France chrétienne. Pour quelle vision ?

- Héloïse de Neuville et Mikael Corre,
- Modifié le 12/11/2021 à 18 :02

réservé aux abonnés

Lecture en 12 min.

(chute ou conclusion) Non, décidément, le patrimoine n'est pas sa priorité. L'œuvre à laquelle réfléchit Vincent Bolloré serait avant tout spirituelle, et « dans le domaine de la fin de vie », selon deux sources qui en ont parlé avec lui. Les contours du projet seraient encore, et de son propre aveu, à préciser. Le milliardaire voudrait que chacun puisse « rencontrer le Christ » avant de mourir.

L'objectif du journaliste « intègre », c'est de promouvoir des événements et des problématiques qui font autorité, de poser des ponts et de mettre de l'intelligence dans le débat public en faisant émerger le sens.

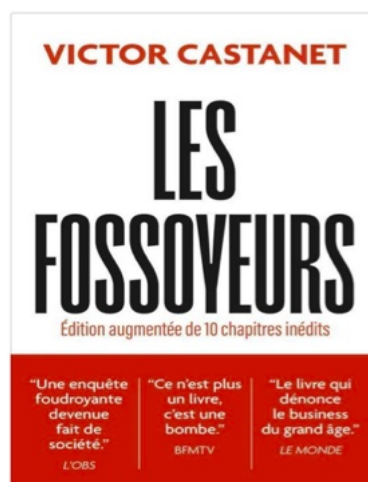
Les journalistes cités dans ces deux exemples quittent la zone de confort pour faire découvrir des horizons inhabituels à leur lectorat habituel et éveiller de saines curiosités, tout en répondant à des questions que se pose le lecteur. Dans le cas présent, la logique entre l'affirmation de sa foi et les contenus contestables des chaînes télé (C8 ou CNews) de Vincent Bolloré. La part d'enquête est classique : réponses aux questions des 5W. En revanche, le déroulement suit une trame appuyée sur des faits, des chiffres et une mise en perspective. Tous les mots doivent être pesés. Le journaliste est tenu, et c'est indispensable, à l'acceptation et au respect strict des citations et commentaires de ses interlocuteurs. Proposer des articles inattendus demande très justement de la rigueur. C'est tout le paradoxe apparent de la liberté réclamée dans les rédactions. Exprimer sans juger, relater sans omettre, expliciter sans s'immiscer... quand le journaliste et son lecteur éprouvent ce sentiment d'objectivité authentique dans le développement d'une enquête, d'un reportage ou d'un portrait, c'est sans doute le signe qu'on s'approche d'une possible part de vérité aussi bien chez le journaliste que chez le ou les interlocuteurs concernés, comme s'il s'agissait d'un accompagnement et de dialogues respectueux, tout en gardant son libre arbitre bien entendu.

Les deux exemples d'enquête développés à l'instant méritent d'être décryptés à l'aune de la trilogie constitutive de l'identité journalistique à savoir :

- **l'observation des faits et des liens entre eux,**
- **l'interprétation à ne pas confondre avec l'opinion,**
- **la restitution déjouant les pièges d'une écriture qui ne respecterait pas l'authenticité de la narration.**

Précisons à propos de l'interprétation qu'il serait faux de refuser au journaliste tout acte de jugement sur l'événement observé. L'impartialité attendue ne commande pas de ne jamais prendre parti. Elle commande de juger sans parti pris, c'est à dire ni seulement à charge ni seulement à décharge. Certes, le public est dans son rôle lorsqu'il réclame légitimement l'exactitude des faits. Mais très souvent, c'est une formulation « juste » à propos des événements considérés qui est attendue comme la fin de toute compréhension et de toute évaluation.

Je propose comme dernier exemple un livre-enquête titré « les fossoyeurs » et signé par Victor Castanet qui a provoqué un cataclysme en 2022 à la parution (prix Albert Londres 2022 du Livre - Fayard).



Je souhaite m'arrêter un instant sur la note rédigée par l'auteur en préambule. Celle-ci énonce les principes majeurs de l'écriture objective, en tout cas « honnête », qui est tant recherchée. Pas de parti pris ni de volonté de généralisation. L'objectif est de viser le cœur d'un dysfonctionnement. En s'appuyant sur une multiplicité de témoignages de toutes les strates d'entreprise, et des preuves d'engagement public. Respect de l'anonymat de personnes mises en cause. Respect du contradictoire pour susciter les différents points de vue...

Note de l'auteur :

Journaliste et citoyen, je n'ai aucune difficulté avec le fait que de grands groupes privés gagnent de l'argent dans un secteur comme celui de la prise en charge de la dépendance. Il n'est pas question, dans cette enquête, de faire de l'« Ehpad bashing » ni de mettre en cause l'ensemble d'un secteur au sein duquel de nombreux groupes et des dizaines de milliers de personnes accomplissent, avec humanité et professionnalisme, une mission essentielle à notre société : la prise en charge des personnes âgées les plus vulnérables. Ce travail vise à mettre en lumière les pratiques douteuses d'une entreprise devenue, trente ans après sa création, le numéro un mondial du secteur des Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Il s'agit également de pointer les responsabilités des agences régionales de santé (ARS), qui, à bien des égards, ont failli à leurs missions premières : s'assurer de la bonne utilisation de l'argent public et, surtout, protéger nos aînés.... Ce livre est le fruit d'un travail d'investigation de près de trois ans, mené à temps plein entre février 2019 et décembre 2021. Il fait appel aux témoignages de plus de 250 personnes dont les profils divers m'ont amené à traiter l'ensemble de l'écosystème des Ehpad et des cliniques : des familles, bien sûr, mais également des auxiliaires de vie, des hôtesse d'accueil, des cuisiniers, des animateurs, des aides-soignants, des infirmiers, des cadres de santé, des médecins coordinateurs, des directeurs d'établissement, des directeurs régionaux, des salariés du siège d'Orpéa, de hauts dirigeants du groupe, des fournisseurs, des apporteurs d'affaires, ainsi que des directeurs généraux de grands groupes privés concurrents. Parmi ces témoins de premier plan, d'anciens directeurs d'agences régionales de santé, des chargés de missions de conseils départementaux et trois anciens ministres de la Santé (Michèle Delaunay, Roselyne Bachelot et Claude Évin) m'ont apporté leur concours ou leur éclairage. En raison de leurs fonctions ou par peur des représailles, une partie conséquente de mes sources a souhaité témoigner de manière anonyme. Je l'ai accepté quand il était impossible de procéder autrement. D'autres ont voulu, au contraire, mener ce « combat » en leur nom et assumer leurs propos. Une quinzaine d'entre elles ont ainsi eu le courage d'apparaître à visage découvert. Presque autant se sont engagées à témoigner en justice en cas de procédure. Cette enquête s'appuie sur ces entretiens ... des mails, des photos, des vidéos, des enregistrements, des documents médicaux, des documents comptables internes au groupe, des comptes d'emplois, des conventions tripartites, des décisions de justice, des rapports de l'Inspection du travail ou des comptes rendus de contrôle de conseils départementaux. De nombreux comportements individuels douteux sont dénoncés dans ce livre. Je détiens les documents et témoignages venant étayer ces allégations, mais, puisqu'il est question de jeter une lumière crue sur un système, et non sur des personnes, j'ai choisi de respecter l'anonymat des mis en cause – sauf celui des trois dirigeants principaux de l'entreprise. Enfin, il est à noter qu'Orpéa, malgré de multiples tentatives, n'a jamais souhaité répondre aux dizaines de questions précises que je leur ai fait parvenir. Je le répéterai tout au long du texte, quitte à lasser le lecteur, car le respect du contradictoire est une vertu cardinale de l'enquête journalistique. Encore faut-il que la société incriminée, et ses dirigeants, acceptent de répondre aux sollicitations...

On prédisait la tempête judiciaire à la sortie de l'ouvrage. Il n'en a rien été (12 réimpressions, 240 000 exemplaires). Aucune poursuite judiciaire. Le livre a fait autorité auprès des publics, des institutions, des rédactions, de par la qualité implacable des faits recueillis et des situations vécues, le respect des personnes concernées, quelles qu'elles soient. Ce qui a eu pour effet de pacifier le débat et d'ouvrir le chantier politique des EHPAD, toujours retardé. Cela ne veut pas dire que tout est réglé. C'est loin d'être le cas, mais le dossier est désormais documenté et les responsabilités bien cernées.

Le gris des médias est devenu un peu plus blanc, et le journalisme y a gagné ce rôle plus que symbolique d'éducation à la démocratie.

Le grand public exigeait « la vérité » : en voilà une qui fait honneur à la profession et ouvre la voie à d'autres tentatives d'approcher l'objectivité, qui est la qualité première requise de l'ensemble des pratiques journalistiques. C'est une affaire de méthode, une affaire de foi, de choix éthique individuel. C'est une démarche ayant valeur d'absolu.

10 - UNE RESTITUTION QUI SOIT JUSTE

La vérité, disait-on au début de cette intervention, c'est l'adéquation de la pensée et du réel. Bien informer, c'est connaître le monde, les autres et aussi soi-même. Bien informer, cela demande de la maturité, de l'expertise.

Cette approche individualisée va orienter le choix d'un sujet journalistique, puis un angle, puis une hiérarchisation. Cette sélection continue impose au journaliste d'être conscient de sa grille spécifique pour approcher les événements et jauger l'état de ses connaissances. Les journalistes étant majoritairement des généralistes, ils se fient, pour traiter de sujets complexes, à des experts qui peuvent se révéler être des manipulateurs dont ils doivent se méfier (experts que l'on voit fréquenter assidument les plateaux télé, radio, les interviews de presse). A l'évidence, la présence, dans les rédactions plus conséquentes, de journalistes spécialisés dans leurs domaines apporte une plus-value inestimable et protège les contenus éditoriaux des approximations tant redoutées.

Dans sa quête en tant que chercheur de vérités, le journaliste est confronté aux mêmes réflexes que son consommateur de nouvelles. Il va privilégier plusieurs niveaux de proximité : temporelle, géographique, culturelle, affective, psychologique ou idéologique. Le journaliste devra être capable de lutter contre lui-même jusqu'à admettre que sa perception, pourtant contrôlée, des événements, n'est en rien un gage de vérité.

Demeure alors le recours aux règles éprouvées : la multiplication des sources dûment vérifiées, la valorisation de l'instructif ou du significatif par rapport à l'émotif ou le divertissant. Enfin le principe du contradictoire reposant sur la volonté journalistique de faire se croiser des avis contraires, ce qui ne veut pas dire, qu'ils sont nécessairement égaux en valeur. D'où un traitement différencié qui peut surprendre des publics. Prenons l'exemple de l'urgence climatique. Le journaliste sera sans doute tenté de faire valoir le consensus des scientifiques sur le sujet par rapport aux thèses des climatosceptiques. D'où des tensions qui peuvent naître entre des médias et leurs lecteurs davantage attirés par le principe de neutralité.

La vérité journalistique ne saurait être totalement objective, mais elle doit être honnête et constituer une parole juste. Le journaliste doit maîtriser ses choix d'information, (pourquoi celle-ci et non pas une autre ?) au nom des enjeux majeurs de société qu'il lui revient de mettre en avant. A quoi bon le suivisme, le scoop ou le copié-collé pour des considérations purement mercantiles ? Le journaliste doit se détacher des accommodements avec son propriétaire, avec ses sources d'information, avec les cénacles politiques, financiers, syndicaux, industriels. ... Il lui revient de cultiver le recul, l'indépendance d'esprit.

Les publics critiques (les vrais et non pas ceux qui vocifèrent par internet interposé de façon anonyme) ne manqueront pas d'ajouter quelques souhaits pertinents quant aux qualités éthiques de leurs informateurs : l'humilité (se remettre en cause et ne pas arriver en terrain conquis), la persévérance (ne jamais abandonner), la loyauté (inspirer la confiance en démontrant sa probité), la dignité (assumer publiquement sa recherche et ses conclusions) et le respect d'autrui (vertu majeure du journalisme).

11 - CONCLUSION : UNE HISTOIRE DE TRANSMISSION

Dix membres du jury du Prix Albert Londres sont venus en 1997 à la rencontre des étudiants de l'École de journalisme de Toulouse. Dont Henri Amouroux, Yves Courrières (correspondant Maghreb), Robert Guillain (correspondant Asie), Annick Cojean (Le Monde), René Mauriès (DDM). La journée a démarré par un temps de recueillement devant le caveau familial des aïeux d'Albert Londres, à Labarthe-Rivière (Comminges)... avant la rencontre tant attendue (dans l'amphithéâtre De Solages à l'ICT) entre les 3 promotions de l'EJT, les enseignants et les membres du jury. En voici trois conclusions :

- Robert Guillain : « Le journaliste est tenu à la vérité pour établir et relayer des informations essentielles et réelles. La belle affaire ! Nous avons trop souvent fait l'expérience comme correspondant permanent à l'étranger, de l'incessante instrumentalisation par les pouvoirs publics locaux. Accordez-nous de prendre quelquefois la Vérité pour une chimère. »
- Yves Courrières : La vérité ne serait-elle pas avant tout une façon d'être. « Suis-je, durant mes missions journalistiques, en vérité avec moi-même et ma conscience des valeurs humaines ? »
- René Mauriès : « Faites ce que vous pourrez pour approcher la vérité, en contournant les obstacles qui se dresseront devant vous, mais surtout, surtout, « Soyez justes dans vos restitutions journalistiques ».

Et j'ajouterai une chose : « Il y a une grande et belle Vérité dans la pratique de notre métier : il faut aimer les gens » !

VÉRITÉ SCIENTIFIQUE ET VÉRITÉ DE FOI

Jean-Marc Moschetta

INTRODUCTION : « RENDRE TÉMOIGNAGE À LA VÉRITÉ »

En guise d'introduction à cette conférence, il est bon de rappeler ce passage de la comparution de Jésus devant Pilate lorsque, sur fond de discussion au sujet de la royauté (« de ce monde », « pas de ce monde ») :

Jn 18,37

Pilate interroge « Alors tu es roi ? »,
Jésus répond « Je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la vérité.
Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix ».

Ce n'est pas très souvent que Jésus explique pourquoi il est venu dans « le monde », traduction du grec *kosmos*. Jésus ne dit pas qu'il est venu dans l'histoire ou dans ce lieu ou dans ce pays, mais dans le *kosmos*, ce qui confère à sa réponse la nuance d'un enjeu universel. Le verbe utilisé pour dire « rendre témoignage » est *martureso*, la racine du mot martyr, qui signifie témoin. Il s'agit donc ici d'un témoignage qui va au-delà de l'affirmation intellectuelle d'une vérité : une vie donnée jusqu'au martyr, en témoignage de la vérité.

Ensuite, on peut s'étonner de ce que Jésus ne répond pas : « Je suis venu en ce monde pour sauver les hommes de leurs péchés » ou « pour effacer la faute originelle » ou « pour réconcilier, par mon sacrifice, l'humanité avec Dieu ». Mais plutôt dans le simple but de « rendre témoignage à la vérité », en allant, par sa vie, jusqu'au bout de la vérité enseignée dans le Sermon sur la Montagne : l'amour des ennemis et l'annonce d'un Royaume de justice et de consolation.

Enfin, la réponse désabusée ou ironique de Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? » laisse penser que celui-ci, haussant les épaules, est de ceux qui considèrent la vérité comme subordonnée à ses délires de toute-puissance. Il représente ainsi ceux qui – encore aujourd'hui hélas – manipulent la vérité au gré de leurs envies de pouvoir. Nous sommes ici au cœur du sujet qui sera abordé d'abord sur le plan de la vérité scientifique, puis sur celui de la vérité de foi.

1. VÉRITÉ SCIENTIFIQUE

Enseignant-chercheur depuis 35 ans dans le domaine aéronautique, je consacre aujourd'hui l'essentiel de mes recherches à un projet de drone à hydrogène cryogénique et je suis frappé par le fait que cette technologie nouvelle dans le domaine aéronautique, destinée à décarboner l'aviation, suscite volontiers des prises de position tranchées et définitives. Comme pour illustrer un adage que je formulerais ainsi : « Moins il y a de connaissances, plus il y a de certitudes ».

1.1 L'obstination des faits

Dans le domaine scientifique, la vérité se définit assez bien comme l'adéquation entre le discours et la réalité des faits. On parlerait d'ailleurs plus précisément de « modèle » plus que de discours, car le discours dépend fortement de celui ou de celle qui parle, là où l'effort du scientifique est de s'absenter, en tant que sujet qui parle, de l'énoncé qui seul est opposable.

La distinction entre modèles et données expérimentales et le rôle que ces dernières jouent désormais dans la construction de la vérité scientifique n'est pas évidente et a tardé à s'imposer dans l'histoire des sciences. Chez les Anciens, l'idée était considérée comme un guide sûr pour interpréter les faits, l'expérimentation étant jugée par nature trompeuse, comme le suggère le mythe de la caverne chez Platon.

Or, s'il faut toujours un point de départ, une idée préalable, dans la démarche de compréhension du monde, comme l'écrit Mark Twain, « les faits sont têtus ». Et en dépit des injonctions dont nos jeunes étudiants font aujourd'hui l'objet à travers des slogans tels que « *be your own boss* », qui les invitent à penser en dehors des cadres (« *out of the box* »), à ignorer les rappels ennuyeux des lois de la nature, certaines vérités scientifiques sont terriblement solides. Ainsi, dans le domaine aéronautique où l'on est amené à réaliser des vols de passagers ou de marchandises, on doit admettre que le taux de panne de la gravité, sauf preuve du contraire, est jusqu'à présent strictement égal à zéro.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que Jésus a passé plus de 30 ans dans l'atelier de Nazareth au contact de la matière. Or la réalité impitoyable des outils coupants, des règles de la géométrie et de la résistance des matériaux, constituent une école d'humilité. Travailler de ses mains – j'y inclus le travail des ingénieurs – c'est éprouver combien la réalité résiste à nos idées.

Curieusement, une certaine relativisation de la vérité scientifique provient du monde des chercheurs eux-mêmes, attachés à l'idée que tout énoncé scientifique doit être « falsifiable » si l'on fait varier certaines hypothèses ou certains éléments de contexte¹. Ce que l'on voit, c'est que les vérités scientifiques s'élargissent plus qu'elles ne périssent, même si, dans nombre de domaines émergents où manquent les données expérimentales, la science ressemble parfois à ce que Poincaré appelait un « cimetière de théories ».

Dans la crise du COVID, par exemple, on a vu comment, faute de données suffisantes, les premiers débats ont suscité une impression de flou où l'opinion des « experts » a paru plutôt diverse et changeante. Les débats scientifiques ressemblaient alors à des débats d'opinions où tout le monde avait son mot à dire. Or, lorsque la démarche scientifique en est à ses débuts sur un sujet nouveau, les vérités scientifiques sont en phase de construction et sujettes au débat contradictoire. Mais il ne s'agit pas d'un débat d'opinions, il s'agit d'un débat scientifique fondé sur la confrontation de faits avérés, faits qui ne sont pas subordonnés à nos opinions.

Hélas, des complotistes de tous poils, désormais encouragés par la tribune qu'offrent les réseaux sociaux, et grisés par l'impression de contribuer à la fabrique de la vérité, ne se privent pas de relativiser les faits lorsque ceux-ci ne leur conviennent pas. Plutôt que d'admettre que les énoncés scientifiques ne sont pas équivalents en termes de véracité, qu'il existe bien une hiérarchie des vérités, beaucoup ont estimé qu'après tout, chez les scientifiques aussi, il existait des appréciations différentes de la réalité en fonction de celui qui parle. Des chercheurs eux-mêmes, dans l'euphorie que provoque leur célébrité médiatique lorsque leur discours est d'autant plus simple et accessible, ont contribué à accréditer la thèse selon laquelle la complexité du monde est une mystification, un « écran qu'il faudrait déchirer pour accéder au réel », selon l'expression d'Alain Badiou. Tout l'art des populismes est de satisfaire, sur fond de détestation des élites, le désir de simplifier jusqu'à la caricature la complexité du monde et les solutions qu'il réclame. « Donnez-moi 24h et je réglerai ce conflit » annonçait récemment Donald Trump.

Sans doute, les faits sont parfois dérangeants, surtout lorsqu'ils ne sont pas alignés avec nos idées préalables. Prenons l'exemple de la dangerosité du nucléaire (on aurait pu prendre tout aussi bien celui de la toxicité du glyphosate). Selon le maître de CM1 de l'école Sauzelong à Toulouse, parmi toutes les sources d'énergie, le nucléaire serait de loin la plus dangereuse nous a rapporté Maria que nous avons accueillie à la maison pendant trois ans. Or, si l'on consulte les chiffres de l'OMS publiés en 2014, donc après Tchernobyl et Fukushima, le nucléaire provoque dans le monde 0,04 mort par GWh produit. L'éolien, c'est 4 fois plus, le solaire, 11 fois plus, l'hydraulique 35 fois plus, le gaz naturel 100 fois plus, le pétrole 900 fois plus et le charbon 2500 fois plus. Ces données sont peut-être désagréables si nous avons l'intention préalable d'accréditer la thèse d'une dangerosité majeure du nucléaire, mais ce sont des faits auxquels nous ne pouvons rien.

Il est utile de citer ici l'Association Française pour l'Information Scientifique (www.afis.org) qui s'efforce de faire la part des faits et des théories scientifiques avérées et de dénoncer les « pseudo-sciences » ou les interprétations abusives des données expérimentales.

1. Ainsi, la somme des angles d'un triangle quelconque vaut invariablement 180° lorsque ce triangle est dessiné dans un plan. Mais s'il est dessiné sur une sphère (ou une selle de cheval), la somme de ses angles est supérieure (ou inférieure à 180°)

1.2 L'obstination du chercheur

Le point de départ de la recherche scientifique, c'est le décalage ou l'inadéquation entre le modèle et la donnée expérimentale (ou entre deux modèles théoriques fondés sur des preuves expérimentales). Ce point de départ permet d'ouvrir le travail méticuleux de l'enquête scientifique, comparable par certains côtés à l'idée que l'on peut se faire d'une enquête policière : un patient travail de description et de vérifications mené pas à pas, page après page, dans une fidélité monacale.

La qualité la plus importante du chercheur, au-delà de ses compétences techniques, me semble en effet être l'*obstination*, laquelle suppose une certaine dose de foi. Non pas une foi dans le succès d'une théorie, mais la foi dans le succès de la démarche permettant, soit de confirmer la validité du modèle, soit de mettre en évidence son défaut.

Le chercheur n'a aucune obligation de résultat, mais seulement de moyens. La tendance actuelle est de survendre ses recherches et les bénéfices sociétaux associés pour accéder à un financement dans un formalisme de type « projet » où l'on décrit d'alléchants « livrables » et des délais, aussi sûrement que si l'on rédigeait un devis pour remplacer un chauffe-eau.

Une recherche scientifique fructueuse passe par l'écriture et la rédaction quotidienne d'un mémoire dont l'utilité se situe d'abord dans le fait de l'écrire plutôt que dans celui de le lire. Le mémoire permet en effet un dialogue intérieur qui favorise l'auto-vérification et l'émergence de nouvelles idées. L'usage immodéré d'outils informatiques sans la prise de recul qu'impose l'ascèse de la rédaction fait l'impasse sur cet examen de conscience du chercheur qui garantit la solidité de sa démarche. Un autre ingrédient indispensable est celui de la confrontation constante avec les pairs. Il suffit parfois de s'aventurer dans un bureau voisin pour y exposer une idée ou un problème, sans que ledit voisin n'ait à s'exprimer, pour que quelque chose se déclenche aussitôt.

D'une manière générale, le chercheur a besoin de participer à des séminaires, des journées d'étude, des conférences, dans lesquelles on ne se contentera pas d'enchaîner les communications dans un format densifié au maximum, mais où des pauses et des temps d'échanges libres auront été aménagés. Enfin, l'expérience montre que les plus beaux résultats émergent dans les moments de rupture du rythme quotidien : pauses, promenades, trajets en vélo, sieste, sommeil nocturne. Cette étonnante machine qu'est le cerveau ne s'arrête jamais de travailler pour nous, même lorsque nous ne faisons aucun effort pour cela. Et grâce aux pauses dans les efforts volontaires que nous faisons pour l'utiliser, des itinéraires se créent entre les idées, des connexions inattendues s'opèrent et dénouent certains problèmes que nous ne parvenons pas à résoudre avec la force brutale de la volonté.

L'accès quasi instantané aux articles scientifiques a permis, ces dernières années, de disposer sans délai des dernières avancées de la science. Mais curieusement, cet accès plus immédiat a également produit une forme de sidération et de vertige face au nombre de publications touchant un domaine donné. Cela s'est traduit par une lecture parfois superficielle de ces publications, privilégiant le nombre de références à l'étude approfondie de celles-ci. Pour m'assurer qu'ils entrent vraiment dans la profondeur de leur sujet, j'impose ainsi à mes doctorants d'analyser un nombre réduit d'articles scientifiques, crayon en main, pour me les réexposer en détail. Cela permet de ne pas s'en tenir à la surface des choses et d'acquérir une lucidité, une expertise et un sens de l'exactitude que le survol d'un grand nombre de publications ne fournit absolument pas.

Face à une science que tout pousse à survendre et dont les acteurs sont évalués davantage sur leur nombre de publications que sur la valeur de celles-ci, retrouver le sens de l'exactitude et de la précision devient légèrement décalé, voire ringard. Pour un certain nombre de scientifiques, y compris parmi les chercheurs réputés, l'exactitude est « un caillou qu'ils ôtent de leur chaussure pour avancer plus vite », selon l'expression savoureuse d'Alain Finkielkraut.

Parmi les tendances nouvelles en matière de construction de la vérité scientifique, l'usage croissant des systèmes d'intelligence artificielle a rappelé la différence qui existe entre le véridique et le vraisemblable. Le recours à ces algorithmes finit par nous conduire à une forme de paresse pour éviter de penser, alors que ces systèmes peuvent grandement nous aider, pour peu que nous les utilisions sans nous départir

de notre esprit critique. Et paradoxalement, tant que l'IA continue de générer des réponses erronées ou approximatives, cela maintient en éveil notre sens critique et nos réflexes de vérification. Mais prenons-nous suffisamment le temps d'évaluer la véracité des réponses produites ?

En conclusion de cette première partie sur la vérité scientifique, je dirais que la vérité scientifique nous rend libre parce qu'elle ne dépend pas de nous. Nous en sommes les serviteurs « inutiles », car si elle jaillit de notre travail, nous ne la fabriquons pas, nous la mettons seulement en lumière. Et cela est libérateur, c'est comme l'offrande à la communauté scientifique d'une réalité qui ne nous appartient pas. Il existe ainsi, il me semble, une dimension eucharistique de la vérité scientifique.

2. VÉRITÉ DE FOI

Ayant bénéficié de l'éducation catholique d'une famille pratiquante, j'ai vécu l'époque charnière où le catéchisme basculait – assez brutalement d'ailleurs – entre deux approches. D'une part, une approche assez traditionnelle attachée à une morale de la pureté et de la piété, attachée également à un credo appris d'une manière pas toujours très critique. D'autre part, une approche fondée sur la foi comprise comme le signe d'un humanisme radical dans lequel, sans le vouloir, était aplati le sens du sacré et de la transcendance de Dieu. Cette intéressante époque post-conciliaire révélait (je l'ai compris plus tard) les limites d'un christianisme caricaturé soit dans sa seule dimension verticale, soit dans sa seule dimension horizontale, alors qu'il est par essence, tout entier cruciforme, à la fois humain et divin, immanent et transcendant, matériel et immatériel, « de ce monde » et « pas de ce monde ».

C'est ensuite que j'ai croisé la route de deux personnes à qui je dois de m'avoir mis sur le chemin de la théologie : Mgr Claude Dagens, alors recteur de l'Institut Catholique de Toulouse et le Fr. Jean-Michel Maldamé, mon maître en théologie qui m'a accompagné dès le début de ma formation et jusqu'au doctorat en 2012.

Je remercie également mon épouse qui, par sa patience et son amour, a permis que je passe une partie importante de mes loisirs à étudier la théologie.

2.1 « Itinéraire de l'esprit vers Dieu »

L'activité de « chercheur en théologie » éveille souvent des interrogations, voire des étonnements en définitive bien légitimes. Qui y-a-t-il à chercher encore au-delà du catéchisme de l'Eglise ? La théologie n'est-elle pas la fonction idéologique de l'Eglise, son bras armé intellectuel destiné à assurer sa promotion, voire sa propagande ? Je ne le pense pas. La théologie s'oppose aussi à ceux qui voudraient réduire la foi à un cri vers Dieu, fût-il un cri d'amour. Un Dieu qui nous commande pourtant de l'aimer de tout notre esprit, pas seulement de tout notre cœur, c'est-à-dire dans une dimension intellectuelle et pas seulement émotionnelle (même si cette dimension émotionnelle s'est trouvée récemment réhabilitée sous l'effet de l'influence des mouvements évangéliques). Enfin, la théologie n'est pas un luxe spéculatif, un sport cérébral destiné à la distraction des croyants cultivés ou à la formation des religieux et du clergé.

En réalité, la théologie est fondée par Jésus lui-même lorsque, s'adressant à ses disciples, il leur annonce :

Jean 15,15 : « *Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ignore ce que fait son maître ; je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître* »

Le Dieu des chrétiens ne demande pas l'obéissance aveugle ou la soumission pure et simple à sa volonté. Il attend que l'on s'approprie ce qu'il désire pour le monde, que l'on veuille aussi, en connaissance de cause, que sa « volonté soit faite » et que son « règne vienne ». Cette exigence d'appropriation en conscience de la volonté de Dieu passe par une compréhension des doctrines de foi.

En cela, la perspective est différente dans le judaïsme ou l'islam. Ainsi, même s'il existe une théologie musulmane, le mot musulman est issu d'un terme arabe signifiant « celui qui se soumet » (à Dieu). Quant au judaïsme, et bien qu'il comporte une invitation à l'étude approfondie de la Loi, il est moins une confession, qu'une religion de l'appartenance à un peuple : est juive toute personne issue d'une mère juive, même une personne se disant athée.

Cette dimension intellectuelle de la foi chrétienne trouve également son fondement dans le prologue de l'évangile de Jean :

Jean 1,1 : « *Au commencement était le logos, et le logos était auprès de Dieu, et le logos était Dieu* »

Ce logos, cette parole rationnelle, se trouve décrite comme précédant la raison créée et est décrite comme proche de Dieu et même en Dieu, de sorte qu'il n'arrive pas à Dieu de décider d'être rationnel, mais il l'est par nature. Il n'agit pas selon son « bon plaisir », mais conformément à une logique, éventuellement surprenante pour nous, mais une logique cohérente et intelligible.

Je terminerai ces réflexions générales par cette exhortation de saint Augustin qui pourrait être inscrite au frontispice de toutes les facultés de théologie :

Saint Augustin : « *Soyons comme des hommes qui cherchent, mais qui, quand ils ont trouvé, ne s'arrêtent pas de chercher encore ; parce que le Christ a ceci de particulier qui est que, quand tu crois l'avoir trouvé, si tu ne le cherches plus, tu le perds.* »

2.2 Spécificité de la recherche en théologie

Toute recherche, qu'elle soit d'ordre scientifique ou théologique, prend sa source dans un décalage entre ce qui est expérimenté et ce que l'on interprète de cette expérience. Entre la théorie ou la doctrine et l'expérience faite de cette vision théorique. Car il s'agit alors de comprendre comment rendre compte de l'écart observé, soit en revenant sur la qualité de l'observation expérimentale réalisée, soit en ajustant le modèle théorique censé rendre compte de cette observation.

Mais alors que la définition de la vérité comme adéquation entre le discours et la réalité convient plutôt bien au domaine scientifique, il n'en est pas tout à fait de même pour la vérité théologique. L'affirmation de foi semble bel et bien contredire l'observation. Certes, lorsque Jésus guérit ou accomplit des miracles, il joint le geste à la parole et en cela atteste le caractère véridique de son enseignement. Mais dans le Sermon sur la Montagne, il souligne aussi l'*inadéquation* entre la réalité des souffrances de ce monde et le bonheur annoncé par ses paroles. La vérité du discours de Jésus tient précisément dans cet écart et il en fait le point de départ de l'espérance en un bonheur total et définitif.

C'est parce qu'il existe une contradiction entre ce que Dieu veut et la réalité présente des choses que nous sommes invités à lui demander, dans la prière quotidienne : « Que ta volonté soit faite ». Cette demande n'aurait aucun sens si ce que les hommes et les femmes vivent autour de nous s'ajustait parfaitement avec sa volonté. En nous demandant de souhaiter que sa volonté se réalise, nous demandons de nous approprier ce que Dieu veut. Et cela passe par la compréhension, la conviction profonde de sa volonté plus que par l'obéissance servile.

La tension entre la réalité présente et la conviction de foi est fondatrice du discours chrétien. C'est le sens de « je fais un rêve aujourd'hui » du pasteur Martin Luther King où celui-ci multiplie dans son discours, les visions heureuses vers lesquelles il oriente son auditoire pour faire jaillir un espoir formidable et mobilisateur. Or, son discours se heurte brutalement à la violence de la réalité et de la répression.

Ainsi en est-il pour la célébration de l'eucharistie où ce qui est désigné par Jésus à la Cène n'est visiblement pas son corps et son sang (au sens de l'observation scientifique), mais du pain et du vin. Ce décalage ne doit pas s'aplatir en interprétation symbolique ou allégorique. L'audace de l'Eglise consiste à proclamer qu'il existe une réalité d'un autre ordre, plus « réelle » que la réalité matérielle ou observable, la réalité du corps transfiguré du Christ ressuscité, pain de Vie pour transformer le monde et l'agrèger à son corps mystique. Dans ce sens, la vérité de foi apparaît comme une vérité expérimentale puisqu'elle se fonde sur l'expérience faite par les disciples – et réitérée à la messe par les fidèles réunis autour du ministre de l'eucharistie – de ce que la nourriture terrestre, pain et vin, ne se réduit pas à ce qu'elle est matériellement, mais qu'elle est réellement, déjà là, la réalité spirituelle du corps du Christ.

La vérité de foi comporte donc une dimension existentielle, puisqu'elle passe par la réalisation d'un chemin, d'un processus personnel et communautaire par lequel se fonde ensuite la doctrine. Dans cette perspective, la vérité de foi est une notion dynamique, presque vivante, qui télescope la vérité et *le chemin* qui aboutit à cette vérité. Ainsi, dans le magnifique dialogue rapporté en Jean 14 entre Jésus et Thomas, la vérité apparaît comme une notion vivante et constamment inachevée. Relisons ce dialogue :

Jean 14 : Jésus : « Pour aller où je vais, vous savez le chemin » (v. 4)

Thomas : « Seigneur, nous ne savons pas où tu vas, comment pourrions-nous savoir le chemin ? » (v. 5)

Jésus : « Moi, je suis le chemin, la vérité, la vie » (v. 6).

Le concept de vérité présenté ici par Jésus est un concept vivant, dynamique, provisoire. C'est sur le chemin de la vérité que se rencontre la vérité qui n'est pas tant l'aboutissement du chemin que *le chemin lui-même*. La vérité est présentée par ailleurs comme toujours à compléter, à parfaire. Pas comme un « dépôt » réalisé une fois pour toutes. Ainsi :

Jean 16,13 : « Quand il viendra, lui l'Esprit de vérité, il vous conduira à la vérité tout entière »

Ce qui signifie que la vérité est de l'ordre de l'inachevé, du processus permanent. D'où la nécessité de la recherche constante comme le comprend Saint Augustin.

2.3 Mon expérience de chercheur en théologie

Mes activités de recherche en théologie portent actuellement sur plusieurs aspects : l'écothéologie chrétienne ou théologie de la création ; la théologie de la technique (IA, transhumanisme) ; la théologie des animaux. Ces activités me donnent l'occasion de participer à divers cercles de réflexion à l'Institut Catholique de Toulouse (laboratoire CERES), au Centre Hélène et Jean Bastaire (écologie intégrale), au groupe dominicain Albert-le-Grand.

Pour achever cet exposé, je voudrais évoquer deux sujets personnels qui ont été pour moi des croisements féconds entre regard théologique et vision scientifique du monde.

● 2.3.1 " Conçu du Saint-Esprit "

Le premier sujet concernait la conception virginale de Jésus qui fut le thème de mon mémoire de maîtrise de théologie (dite Licence canonique de théologie). Cette doctrine ne doit pas être confondue avec celle de l'immaculée conception qui est une doctrine mariale, tandis que la conception virginale de Jésus est une doctrine *christologique* destinée à affirmer la filiation divine de Jésus.

Le choix de cette délicate question était motivé par une interrogation d'ordre scientifique : de quoi se composait le génome de Jésus si, pour finir, la partie normalement issue du père y était absente ? Pouvait-on encore affirmer que Jésus était vrai homme si une moitié de son génome manquait à l'appel ? Et si cette partie paternelle était issue de Marie, Jésus aurait été une fille par parthénogenèse. Bref, j'avais là une tension entre une affirmation de foi – Jésus confessé Fils de Dieu, conçu de l'Esprit Saint – et une affirmation scientifique qui exigeait de rendre compte de l'absence de contribution masculine dans la construction de l'être de Jésus.

J'identifiais rapidement que la doctrine de la conception virginale dépendait fortement d'une compréhension de la procréation humaine fondée sur le schéma agraire de la « petite graine » déposée par le père dans le terreau féminin. Dans ce schéma, l'être était presque tout en entier transmis par le père, la mère infusant certains caractères, un peu comme la qualité du raisin dépend du sol dans lequel la vigne a été plantée et non seulement du cépage. Mais ce schéma avait laissé place à une compréhension plus égalitaire des contributions féminine et masculine de l'embryon humain. Comment rendre compte de l'intuition théologique initiale de la filiation divine lorsque le contexte scientifique avait changé ? Et pourquoi lier l'affirmation de la filiation divine et celle de la réalité biologique de l'absence

de père humain² ? Après tout, dans le sacrement de l'eucharistie, on n'exige pas des espèces du pain et du vin qu'elles se transforment matériellement en chair et sang du Christ pour affirmer la réalité substantielle de sa présence.

Lors de la soutenance orale qui eut lieu dans l'amphithéâtre Bruno de Solages aménagé dans l'ancienne « chapelle de l'Inquisition », le jury exigea que je prononce le passage du credo « conçu du Saint Esprit, né de la vierge Marie », ce que je fis sans hésitation, pensant – comme le cardinal Joseph Ratzinger³ – que cette double affirmation n'empêchait nullement une conception normale. Mais cette demande choqua un collègue de SUPAERO qui comprit qu'il ne s'agissait plus de chercher ensemble à travers un débat contradictoire, mais de vérifier l'orthodoxie d'un « prévenu ».

● 2.3.2 " Le Christ pour l'univers "

Pour mon doctorat de théologie, dont le sujet fut plus difficile à faire émerger, j'étais parti initialement sur le thème de l'action divine dans le monde matériel. Comment décrire le point de rencontre des actions spirituelles de Dieu dans le monde matériel que nous habitons ?

Je travaillais pour cela la « théologie naturelle », un discours sur Dieu qui prend pour point de départ les œuvres créées plutôt que les données de la Révélation. Particulièrement impressionnante est la position de Paul pour qui :

Rm 1,20 : « Depuis la création du monde, on peut voir avec l'intelligence, à travers les œuvres de Dieu, ce qui de lui est invisible. Ils [les païens] n'ont donc pas d'excuse »

Cette affirmation semble exorbitante : elle semble dire que les êtres qui n'ont aucun accès à la révélation biblique sont, tels les mages venus d'Orient (Mt 2), censés découvrir le vrai Dieu, par la seule observation des signes de la nature.

Je m'interrogeais alors sur la question de l'immensité de l'univers et de l'hypothèse d'êtres extraterrestres : devait-on supposer d'autres christes que Jésus ? D'autres incarnations dans ces mondes si éloignés de la Galilée ? Et cette Terre doit-elle être considérée comme le centre théologique de l'univers ou doit-on, au contraire, admettre un principe copernicien qui ferait de tout lieu le lieu de la rencontre possible avec Dieu ? (comme dans le dialogue de Jésus avec la Samaritaine).

La problématique était donc la tension entre, d'une part, le caractère singulier de la venue du Seigneur dans une province périphérique de l'Empire romain au 1^e siècle de notre ère et, d'autre part, le fait que très tôt dans l'histoire du christianisme, l'événement Jésus-Christ a été considéré comme un événement universel (Col 1).

Le doyen de la faculté de théologie de l'époque jugea le sujet « pas assez confessant ». Mais je pus néanmoins le poursuivre après l'avoir resitué dans le contexte plus large de la dimension universelle de la christologie, m'appuyant sur l'affirmation du Concile de Vatican I : « Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine à partir des choses créées » (*Dei Filius*, 1870).

Pour le scientifique que je suis, cette affirmation magistérielle résonnait comme une Bonne Nouvelle et une source de joie : le vrai Dieu, manifesté en Jésus-Christ, pouvait donc être connu (sinon rencontré) à partir des choses créées, de l'observation de la nature. Quel programme !

Cela aboutit finalement à un manuscrit de cinq cent pages intitulé « Fondements d'une christologie naturelle », hélas retoqué en première lecture par le Conseil de la Faculté de Théologie qui trouva l'ouvrage très intéressant, mais me pria de le soutenir ailleurs.

2. D'autant plus que les musulmans reconnaissent la conception virginale de Jésus tout en refusant sa filiation divine. Voir plus de détails dans Jean-Marc Moschetta, *Jésus, fils de Joseph. Comment comprendre aujourd'hui la conception virginale de Jésus*. Ed. L'Harmattan, 2002

3. Voir Joseph Ratzinger, *Foi chrétienne, hier et aujourd'hui*, Paris, Mame, 1969, p. 192 et une discussion de sa position dans Jean-Marc Moschetta, « Conçu du Saint-Esprit », *Nouvelle Revue Théologique*, vol. 125, p. 555-573 (2003)

Le P. Grégory Woimbée, actuel recteur de l'Université Catholique de Lyon, avait alors été requis par la Faculté de Théologie (à l'insu de mon directeur de thèse), pour répondre à la question : « y a-t-il des erreurs doctrinales dans ces travaux qui empêchent que cette thèse soit présentée pour l'obtention d'un doctorat en théologie catholique ? ». Mais malgré son rapport positif et l'absence d'erreurs doctrinales, je dus soutenir ma thèse à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve où je reçus la mention *summa cum laude* devant une délégation d'amis toulousains, parmi lesquels quelques amis prêtres venus spécialement pour me soutenir.

CONCLUSIONS

Avec le recul que procurent les années, je perçois davantage de ressemblances entre le travail de recherche en science et le travail de recherche en théologie : il y a en commun l'émerveillement devant la profondeur inépuisable de l'objet de la recherche, le mystère de Dieu, le mystère du monde... et pourtant une intelligibilité du monde et une intelligibilité de Dieu. Dans les deux cas également, l'usage de la raison pour mener à bien l'enquête sur le monde ou sur Dieu.

Si le travail scientifique se confronte à la réalité des faits et obéit à une méthode, en théologie, il existe aussi des points de repère qui ne sont pas entièrement à notre main : les Ecritures, la Tradition, le Magistère (lequel reflète aussi, en principe, la dimension communautaire de la foi chrétienne). Toute proposition théologique nouvelle doit se confronter à ces éléments, qui restent certes soumis chacun à une interprétation (y compris le Magistère), mais qui ne peuvent être écartés sans une analyse approfondie.

Parmi les différences entre approches scientifique et théologique, il me semble que l'usage de l'*hypothèse* reste moins courant en théologie et en tous cas souvent moins apprécié en théologie qu'il ne l'est en sciences.

Alors que la scolastique médiévale faisait un usage abondant de l'hypothèse en posant des questions pouvant paraître insolites pour un théologien, par exemple « Dieu existe-t-il ? », les théologiens contemporains, quand bien même ils se réfèrent largement à ladite scolastique médiévale, paraissent parfois bien frileux lorsqu'il s'agit de sortir de leur zone de confort, ou de remettre en débat tel ou tel point de doctrine.

Or, la recherche de la vérité ne consiste pas à se conformer paresseusement à un argument d'autorité, mais à faire confiance à l'Esprit Saint pour nous pousser au large et nous conduire à « la vérité tout entière » (Jn 16,13). Cela réclame donc une certaine audace et, à la fois, une certaine docilité. Une prétention exagérée à l'orthodoxie risque paradoxalement de nous rendre aveugles à nos erreurs.

Jésus, lorsqu'il fut lui-même confronté à la prétention de parfaite orthodoxie des autorités religieuses de son temps, déclara :

Jean 9,41 : « Du moment que vous dites "nous voyons", votre péché demeure »

Quelle leçon pour nous, théologiens, lorsque nous énonçons des vérités sur Dieu sans les entourer des nécessaires nuances et éléments de contexte, car nous risquons fort alors de nous égarer et d'égarer les autres.

Oui, la vérité nous rend libres parce qu'elle ne dépend pas de notre seule volonté, de nos efforts pour la servir. Il y a une tranquille confiance du chercheur scientifique comme du chercheur en théologie pour chercher et chercher encore. Méfions-nous des peurs qui nous rendent statiques, sans imagination et sans audace, et nous invitent à détourner notre regard des angles morts de notre foi. Ne laissons pas un souci exagéré d'orthodoxie nous empêcher de jeter nos filets toujours plus loin. Laissons l'Esprit déplacer nos certitudes.

Oui la vérité nous rendra libres et légers, si nous vivons non dans l'obéissance du serviteur qui ignore ce que fait le maître, mais dans la confiance en un Dieu qui nous appelle ses amis.

INTRODUCTION

Nous voici au terme de cette Université chrétienne d'été, portée cette année par cette parole puissante de l'Évangile : « **La vérité vous rendra libres.** » (Jn 8,32)

Mais qu'est-ce que la vérité ?

Je vous propose de ne pas nous arrêter à la seule vérité des faits, aussi **indispensable** soit-elle, mais d'ouvrir ensemble un chemin vers une **vérité relationnelle**. Une vérité qui ne vise pas uniquement l'exactitude, mais qui cherche à reconstruire, réparer, rétablir ce qui a été rompu.

Dans de nombreux contextes de violence, d'injustice ou de fracture relationnelle, les faits seuls, ni même le droit, ne suffisent pas à restaurer le tissu social. Ce qui est brisé, c'est aussi la relation, la dignité, la confiance.

Il est des vérités qui ne se disent que dans la rencontre : lorsqu'un mal est reconnu, une parole entendue, une souffrance accueillie. Cette vérité-là dissipe les malentendus, lève les opacités, restaure les liens abîmés. En cela, **elle libère**.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la **justice restaurative**, sur laquelle je souhaite réfléchir avec vous.

Dans l'esprit de la justice restaurative, l'enjeu n'est pas seulement de dire ce qui s'est passé, ni même de recueillir l'aveu, mais d'ouvrir un espace où chacun peut être entendu dans sa souffrance, sa responsabilité, son espérance de vivre de nouveau.

Howard Zehr : «*La justice restaurative ne porte pas d'abord sur le pardon ou la réconciliation. Elle vise la guérison des blessures causées par le mal. Elle crée un espace où toutes les voix peuvent être entendues, et où ceux qui ont été blessés ont la priorité dans le processus de réponse.* »

1 - LES APPORTS ET LES LIMITES DE LA JUSTICE CLASSIQUE

Depuis le XVIII^e siècle, notre système pénal s'est construit pour remplacer la vengeance privée par une régulation publique, fondée sur des règles claires et la légitimité de l'État. Il repose sur un triptyque : **faute – jugement – sanction**.

Nous pouvons nous référer à la pensée fondatrice de Cesare Beccaria (1738-1794), notamment son œuvre-phare "*Des délits et des peines*" (Milan, 1764). Plus récemment, le philosophe Michel Foucault propose une analyse critique du système pénal, notamment dans "*Surveiller et punir*" (Paris, 1975).

Ce modèle a permis de grandes avancées :

- Il garantit l'égalité devant la loi (sortir de l'arbitraire des juges).
- Il protège la société par la sanction (selon un principe de proportion des peines)
- Il offre ainsi un cadre rationnel et mesuré.

Mais il montre aujourd'hui des limites :

- La **victime** reste souvent périphérique.
- L'**auteur** ne prend pas toujours conscience du mal commis.
- Le **lien social** est rarement restauré.
- Et la **récidive** reste élevée.

59 % des personnes condamnées à une peine de prison ferme récidivent dans les 5 ans, contre **34 %** pour celles ayant bénéficié d'une mesure alternative. (*Ministère de la Justice, 2023*)

La justice classique dit le droit, mais elle **ne suffit pas toujours à réparer**. C'est ici qu'apparaît une autre voie, non pas contre elle, mais **à côté d'elle** : la justice **restaurative**.

— 2 - EMPRUNTER LA VOIE RESTAURATIVE : UN CHANGEMENT DE REGARD —

Howard Zehr, pionnier de cette démarche, parle d'un « **changement de lunettes** ». C'est le titre même de son ouvrage paru en 1990, qui fonde la justice restauratrice.

Howard Zehr : « *La manière dont nous regardons le crime détermine la manière dont nous y répondons.* »

Justice classique	Justice restaurative
Crime = violation de la loi	Crime = atteinte à une personne et à un lien
Acteurs : État et auteur	Acteurs : auteur, victime, communauté
Objectif : punir	Objectif : réparer, reconnaître, restaurer
Décision descendante	Dialogue circulaire

Le magistrat Antoine Garapon le dit autrement (*Une autre justice. La voie restaurative, Paris, 2025*)

Antoine Garapon : « *Une justice de la relation redonne voix à ceux qui l'avaient perdue et ouvre un espace d'écoute mutuelle.* »

Déjà dans un ouvrage paru en 2002, il analyse la justice transitionnelle, lorsque les crimes sont trop extrêmes pour les cadres classiques du droit. Il analyse ce qu'il vient de se passer au Rwanda, mais aussi en Afrique du Sud ou dans l'ex-Yougoslavie. Il faut, dit-il, inventer des formes de justice capables de reconnaître les victimes et de restaurer le lien social sans pour autant nier l'horreur.

Antoine Garapon : « *Dans certaines situations extrêmes, le procès pénal ne suffit pas : il faut ouvrir un espace éthique pour accueillir la souffrance.* »

La justice restaurative repose ainsi sur trois piliers :

- La vérité des faits ;
- L'engagement personnel ;
- La restauration des liens, même symbolique.

— 3 - LES QUATRE PILIERS DE LA JUSTICE RESTAURATIVE —

La vérité des faits

C'est le **point de départ indispensable**, il s'agit de reconnaître ce qui s'est passé, nommer les actes, dire le tort causé. Mais cette vérité n'est pas seulement judiciaire ou objective, elle doit faire part au vécu des victimes, des auteurs et de la communauté. Ainsi, c'est une vérité narrative, qui nécessite une forme de dialogue, du moins de faire entendre le récit de tous les protagonistes, un récit qui ne peut pas être seulement factuel.

L'engagement personnel

La justice restaurative suppose, et cela découle immédiatement de ce qui précède, une **implication volontaire** de la part de toutes les personnes concernées. Elle repose sur la responsabilisation, l'écoute, la capacité à reconnaître sa part dans le conflit ou la blessure. Ce n'est pas une procédure imposée, mais une démarche **libre et humaine**.

La restauration des liens

Il ne s'agit pas forcément de « réparer » au sens classique, mais de **reconstruire une forme de relation** (parfois symbolique ou indirecte), en reconnaissant la dignité de chacun. Cette restauration peut passer par une parole échangée, un geste, une reconnaissance mutuelle. Nous sommes ici dans une **justice de la relation**, qui dépasse la simple sanction.

La dimension communautaire

C'est le pilier souvent oublié. Les infractions ne touchent pas seulement une victime individuelle : elles affectent aussi le **tissu social**, la communauté au sens large. C'est pourquoi la justice restaurative **intègre des membres de la communauté** dans le processus — témoins, représentants, personnes-ressources. La communauté humaine est **co-partie prenante** : elle peut soutenir, accueillir, prévenir. Elle a besoin d'être restaurée, elle aussi.

4 - DES TÉMOIGNAGES

Thérèse de Villette : une vie traversée par la justice restaurative

Religieuse Xavière, Thérèse perd une sœur, assassinée par un ancien détenu qu'elle accompagnait. Au lieu de céder au repli, elle choisit d'entrer en profondeur dans la justice restaurative. Elle fonde à Montréal un centre de rencontres entre victimes et auteurs – sans lien direct – pour **partager, écouter et tenter de se reconstruire**.

« La justice restaurative fut pour moi une voie de guérison. »

« Il ne s'agit pas de tourner la page, mais de lire ensemble ce qui s'y est inscrit. »

Desmond Tutu et la justice transitionnelle : quand la communauté devient actrice de justice

En Afrique du Sud, après l'apartheid, **Desmond Tutu** préside la **Commission Vérité et Réconciliation**. Il invente une forme de justice appelée **transitionnelle**, qui ne vise pas la vengeance mais la reconstruction collective.

« Il n'y a pas d'avenir sans pardon. »

Mais ce pardon n'est ni naïf, ni imposé. C'est un acte courageux, communautaire :

« Le pardon ne veut pas dire oublier. Cela veut dire regarder le mal en face... et décider de ne pas y répondre par le mal. »

Cette justice inspire d'autres peuples :

- **Rwanda** : les gacaca réunissent localement victimes et auteurs.
- **Colombie** : les accords de paix avec les FARC incluent réparation et mémoire.
- **Canada** : la réconciliation avec les peuples autochtones passe par l'écoute publique et nationale.

La justice restaurative, comme la transitionnelle, ne se vit pas dans un face-à-face enfermant entre victime et agresseur. Elle appelle une responsabilité collective.

5 - RECITS BIBLIQUES – QUAND LA VERITE RESTAURE

Joseph et ses frères – L'histoire d'un pardon qui relève

Les frères de Joseph, jaloux de lui, l'ont vendu, puis oublié. Joseph est devenu un homme fort, gouverneur en Égypte. Un jour, ses frères, dans le besoin, viennent mendier du blé... sans savoir que l'homme devant eux, c'est lui.

Joseph les observe. Et il les entend dire :

Genèse 42, 21 : « *Oui, nous sommes coupables envers notre frère. Nous avons vu sa détresse quand il nous suppliait, et nous ne l'avons pas écouté.* »

Alors, Joseph pleure. Il ne se venge pas. Il dit simplement :

Genèse 45, 4 : « *Je suis Joseph, votre frère.* »

Et il ajoute :

Genèse 50, 20 : « *Ce que vous aviez voulu pour le mal, Dieu l'a transformé en bien.* »

C'est cela, une justice qui restaure.

Zachée – Le voleur qui a rendu plus qu'il n'a pris

Zachée est mal vu. Il est riche, petit, collecteur d'impôts. Un jour, Jésus l'appelle :

Luc 19, 5 : « *Descends, aujourd'hui je viens chez toi.* »

Et Zachée dit :

Luc 19, 8 : « *Je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je rends le quadruple.* »

Parce qu'il a été regardé autrement, il choisit la justice.

Le fils prodigue – Un retour qui restaure

Le fils cadet est parti. Il a quitté la maison de son père, avec son héritage. Il a tout gaspillé. Puis, dans le besoin, il revient. Il dit :

Luc 15, 21 : « *Père, j'ai péché contre toi...* »

Mais le père court, l'embrasse, le restaure :

Luc 15, 24 : « *Mon fils était mort, il est revenu à la vie.* »

Le lien est plus important que la faute.

CONCLUSION

La justice restaurative ne nie pas la faute. Elle **la nomme, la porte, la dépasse**. Elle crée un espace où la vérité ne détruit pas, mais relève.

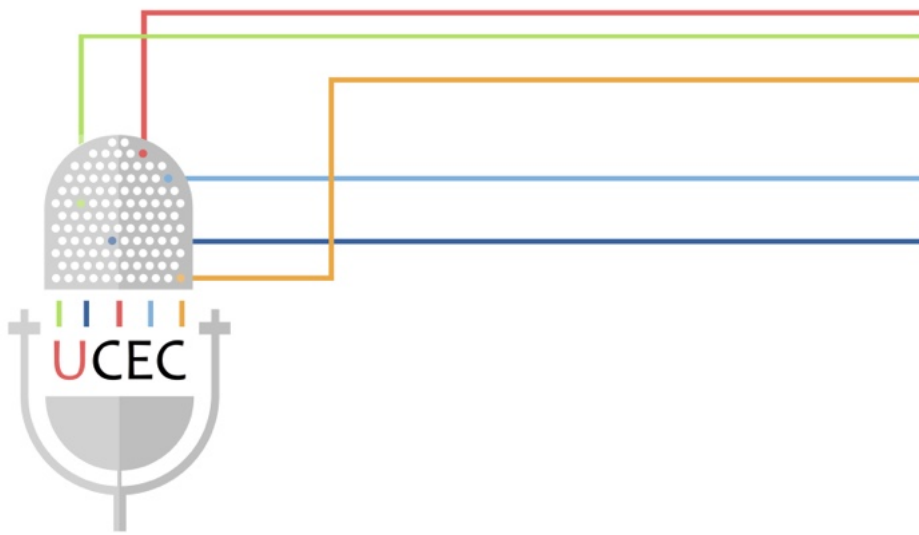
Elle nous rappelle que **la justice ne se joue pas seulement entre juges et accusés, ni entre victimes et auteurs. Elle engage la société tout entière.**

En cela, elle est un accomplissement.

Ephésiens 5, 11 : « *Mettre au jour les œuvres des ténèbres... et marcher comme des enfants de lumière.* »

La justice restaurative ne vise pas à effacer le passé, mais à construire une vérité que chacun peut reconnaître, une vérité qui ouvre un chemin vers la paix et la réparation.

Elle s'accorde avec la foi chrétienne en un Dieu qui ne laisse personne à terre, qui redonne sa place à chacun, qui libère et restaure les liens abîmés.



UNIVERSITÉ CHRÉTIENNE D'ÉTÉ DE CASTANET TOLOSAN



Réflexion



Débat



Convivialité

Depuis sa création en 2008 par Jean-Marc Gayraud, frère dominicain, l'UCEC propose chaque année, au début des vacances d'été et sur trois jours, une "Université d'Eté". Il s'agit d'un espace de conférences-débats qui se déclinent en 6 modules, où divers thèmes relatifs à des préoccupations actuelles sont traités. Plusieurs intervenants, reconnus pour leur compétence, sont invités pour l'occasion.

Cette démarche d'inspiration chrétienne se veut largement ouverte à toute confession et tout courant de pensée. Le propos est d'être un espace de débat, de confrontation d'idées et de points de vue différents. L'UCEC souhaite alimenter toute forme de questionnements contemporains en les reliant aux sources vives de la pensée chrétienne et de toute sagesse humaine.

Cette Université est ouverte gratuitement à tous. Un site "uceccastanet.com" sert de support de communication.

Un thème particulier est traité chaque année. La session 2025 a été construite autour du thème "La vérité vous rendra libres".